

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONE

ADMINISTRAT. Main 7461
REDACTION: Ma.

Pourquoi il n'y aura pas de plébiscite

UN AVEU PRECIEUX

Le *Witness* publie, chaque samedi, des lettres de ses lecteurs, sur des sujets divers. Il y ajoute parfois un commentaire, une explication ou une réponse, qui indiquent la pensée du journal.

Dans le numéro de samedi, un correspondant réclame un plébiscite sur la contribution de \$35,000,000 que le cabinet Borden veut nous forcer à faire à la flotte impériale. Il adjure le *Witness* de faire campagne pour obtenir que le peuple canadien "qui n'est pas une nation d'enfants ni de fous", soit consulté avant d'être lié à cette politique.

Le rédacteur du *Witness* fait cette réponse intéressante:

"This question is large enough and new enough to demand a reference of it to the people who have to pay. It is probable that in a plebiscite any particular naval bill would be defeated. That of the last government would have had all the no navy vote against it as well as all the direct contribution vote, and probably almost all the Conservative vote. This one would in like measure have a combination of contradictory views against it, with practically the whole weight of the Liberal party vote. In this manner, supposing a majority of the people to favor some form of contribution to the general defence, they could not get it. Under parliamentary rule, questions can only be submitted to the people by having an election. The people then have the chance, or are supposed to have the chance, to elect men who fairly represent them in the questions which happen to be before the people, but who are assumed to be better able to give study to those questions than the electors can. At the present time another election is due as it is our usage to redistribute the Parliamentary seats after every census."

"Cette question est assez importante et nouvelle pour exiger d'être soumise au peuple qui en paiera les conséquences. Il est probable que dans un plébiscite, n'importe quel projet de loi navale serait repoussé. Le projet du ministère libéral aurait eu contre lui tous les votes adverses à toute marine et tous les suffrages favorables à la contribution directe, et probablement presque tous les votes conservateurs. De même, le bill actuel subirait l'assaut d'une combinaison identique d'opinions contradictoires, et, pratiquement, de tous les suffrages du parti libéral. De cette manière, en supposant que la majorité du peuple fût favorable à une forme quelconque de contribution à la défense générale [de l'Empire], elle ne pourrait faire prévaloir ses vues. D'après les règles parlementaires, les questions publiques ne peuvent être soumises au peuple que par une élection générale. Le peuple a alors, ou est censé avoir, l'avantage d'être des représentants qui expriment suffisamment son opinion sur les questions qui lui sont soumises, et qui sont présumés plus capables que les électeurs d'étudier ces questions. A l'heure actuelle, il devrait y avoir une élection générale, car c'est l'usage au Canada de remanier la représentation parlementaire après chaque recensement."

Il y aurait lieu de contester l'exactitude de certaines affirmations dogmatiques du rédacteur du *Witness*. Ce n'est pas l'usage, mais la loi, qui impose un remaniement des collèges électoraux après chaque recensement. Mais ni la loi ni l'usage n'imposent une dissolution prématurée des Chambres, à la suite de ce remaniement. Après le recensement de 1891, le remaniement eut lieu en 1892 ou 1893, et les élections générales en 1896 seulement. Après le recensement de 1901, la dissolution ne fut décrétée qu'en septembre ou octobre 1904; et personne ne songea à se scandaliser du retard.

Le *Witness* serait aussi fort en peine de citer la règle parlementaire qui interdit la consultation du peuple par un plébiscite, et de prouver en quoi ce mode est plus contraire à l'esprit des institutions parlementaires que tout autre. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Il a soin, du reste, de qualifier prudemment sa préférence pour une élection à l'encontre d'un plébiscite. Les mandataires du peuple sont "censés" exprimer l'opinion de leurs électeurs; ils sont "présomés" plus capables d'étudier la question. On reconnaît bien là la prudence écossaise. Le rédacteur du *Witness* — qui ne manque de loyauté qu'à l'adresse des nationalistes et des "ultramontains" — est assez honnête pour admettre, dans son for intérieur, que l'aptitude des trois-quarts de nos députés à résoudre un problème de cette nature n'est, en effet, qu'une présomption très fictive; et que MM. Nantel, Pelletier, Coderre, Blondin, Paquet, Sévigny, Lévesque, Rainville, Lavallée, élus comme adversaires de toute contribution à la flotte impériale, sont peut-être "censés" représenter l'opinion de leurs électeurs; mais, en réalité, ils ont trahi leurs engagements et menti à leurs électeurs; ils expriment, par leur vote, une opinion contraire à celle des gens qui les ont délégués au parlement expressément pour voter contre toute contribution à la marine impériale et exiger un plébiscite sur toute politique navale.

Mais le point qu'il importe de mettre en relief aujourd'hui c'est la conviction du *Witness* que "dans un plébiscite, N'IMPORTE QUEL PROJET DE LOI NAVALE SERAIT REPOUSSE".

Cet aveu de la part d'un organe libéral-anglais, adversaire du plébiscite, est précieux. Il s'ajoute à l'opinion des membres les plus libéralisants du cabinet Borden qui n'ont pas voulu accorder de plébiscite parce qu'ils étaient convaincus que la majorité du peuple des provinces anglaises ne ratifierait pas leur politique de contribution.

A noter aussi les nuances que met le *Witness* à marquer la "probabilité" d'une défaite de tout projet de loi navale, et la "supposition" qu'une majorité du peuple canadien est favorable à un mode quelconque de contribution à la défense de l'Empire.

De tels témoignages suffisent pour justifier toute notre campagne du seul point de vue des faits. Ils écartent de tout leur poids l'objection servile des organes esclaves des partis, comme le *Canada* et la *Patrie*, qui concluent de la virtuelle complicité des politiciens rouges et bleus que la quasi-totalité du peuple canadien exige la contribution et qu'un plébiscite est absolument inutile.

Henri BOURASSA.

Où cela nous mènerait

LES THEORIES DU "CANADA"

Le *Canada* précise ses théories. Il convient de continuer à enregistrer ses textes: ils éclaircissent la pensée et les discours de ses amis.

Il disait donc, ce matin même: "C'est le premier devoir de toute société de se défendre contre toute agression de l'extérieur; nous pourrions, au besoin, citer un texte de M. Bourassa consacrant ce principe."

"La thèse de M. Bourassa, en l'espèce, c'est que de devoir ne se rapporte qu'à la défense du Canada; ce qui serait plausible si le Canada était indépendant. Mais comme il fait partie d'un grand empire, il est nécessairement et directement intéressé à tout ce qui peut toucher à la sécurité de cet empire. A moins de prétendre qu'il soit indifférent au Canada de rester partie de l'Empire."

pire britannique ou de devenir, par exemple, colonie allemande ou russe, ou d'être annexé aux Etats-Unis."

C'est-à-dire que, d'après le *Canada* — et son texte ne laisse place à aucune équivoque — la Confédération canadienne, simple colonie, n'ayant rien à voir dans la direction de la politique internationale, n'ayant rien à dire sur la préparation ou la direction des guerres qui peuvent affecter son avenir et celui du reste des territoires britanniques, aurait des obligations militaires plus considérables que si elle était pays souverain, maître absolu de ses destinées; c'est-à-dire encore, que le Canada "est nécessairement et directement intéressé (du point de vue militaire, puisque tout l'article parle de défense) à tout ce qui peut toucher à la sécurité de cet empire."

En d'autres termes, à moins que les mots n'aient plus de sens, on pourrait légitimement nous demander de participer à la défense de l'Inde, de l'Afrique-Sud ou de Malte, car, tout cela "peut toucher à la sécurité de cet Empire."

Et si l'on peut nous demander de participer à cette défense, on a évidemment le droit d'exiger que nous nous y préparions.

Les théories et la pratique des grands hommes d'Etat du passé, anglais et canadiens, s'appuyaient sur l'axiome répété en 1907 par sir Henry Campbell-Bannerman: La direction de la politique étrangère et le coût de la défense navale sont choses qui vont ensemble (*The cost of naval defence and the responsibility for the conduct of foreign affairs hang together*).

La métropole, se réservant l'autorité absolue sur la politique étrangère (cette autorité qui ne peut être partagée, suivant le mot de M. Asquith) assumait la responsabilité des conséquences de cette politique.

Le Canada voudrait changer tout cela. Il accepte toutes les responsabilités, en se contentant d'un minimum de droits. Moins fiers que les impérialistes français qui, au moins, réclament leur part du gouvernement de l'Empire, il dit aux hommes d'Etat anglais: Continuez à nous diriger, faites une politique sur laquelle le plus pauvre balayer de Liverpool ou de Manchester pourra exprimer son avis, mais sur laquelle nous n'aurons rien à dire; nous serons toujours là pour faire face à la musique.

Nous sommes loin des déclarations anciennes de M. Rodolphe Lemieux et des articles du *Canada* sur la chair à canon!

Au fond, ainsi que nous le faisons remarquer samedi, c'est autour d'un principe que tourne tout ce débat.

Si l'on admet que le Canada a des obligations en dehors de la défense de son propre territoire, toutes les autres conséquences jaillissent et s'enchaînent.

En vertu de quel principe refuserons-nous la contribution en hommes ou en argent, si on nous la demande au nom d'un devoir que nous aurons nous-mêmes reconnu?

Omer HEROUX

La grande tragédie mexicaine

Le Mexique est décidément le pays des surprises tragiques.

L'assassinat de l'ex-président Madero et de l'ex-vice-président Juarez n'est que le couronnement d'une série de coups de main, de drames sanglants où le pouvoir lui-même n'a cessé de s'associer aux bandits soudoyés pour l'exécution de ses hautes et basses œuvres. Il fallait que le général Huerta, le président provisoire, après avoir trahi son chef dont il était le principal appui, tombât, volontairement ou non, dans les sanglants excès qui rendent odieux aux yeux du monde civilisé un gouvernement à peine établi et qui compte surtout sur la terreur pour se maintenir.

La presse européenne et américaine est unanime à réprouver les atrocités commises, apparemment, sous l'égide de la nouvelle administration mexicaine et à réclamer l'intervention énergique des Etats-Unis. Mais cette intervention, si elle se produisait, ne serait pas la seule calamité que la révolution actuelle aurait valu à ce malheureux pays.

On ne connaît pas encore toute l'étendue des désastres qu'ont entraînés les combats livrés pendant une semaine dans les rues de Mexico. Les estimations varient à ce sujet. Il n'en est pas moins certain que les pertes de vies sont nombreuses et les dommages matériels énormes.

Mexico passe pour l'une des plus belles villes du monde. Les monuments et les édifices somptueux s'y rencontrent en foule. Les décharges des gros canons au milieu de ces splendides ne pouvaient faire autrement que d'accumuler les ruines et de semer la mort de tous côtés.

On rapporte que des familles entières ont été anéanties par les éclats d'obus. Trois mille hommes, femmes et enfants ont été tués, au dire de témoins oculaires, et les blessés ne sont pas moins de 7,000, entassés dans les hôpitaux. Quant aux morts, ils ont été mis en tas et brûlés à moitié; de sorte qu'on rencontre partout des cadavres carbonisés qui répandent une odeur infecte.

Mexico est aujourd'hui un vaste charnier et les pertes matérielles sont évaluées à plusieurs millions. Si l'on ajoute à ces dévastations celles qui ont été commises dans les provinces, depuis le commencement de la guerre civile; la déconsidération qui s'attache maintenant au pays et la ruine de son crédit à l'étranger, on aura une faible idée des maux causés par la révolution dans un Etat qu'une longue période de paix et d'ordre intérieur avait placé au rang des plus prospères.

Udéric TREMBLAY.

Lettres d'un Manitobain

On trouvera en cinquième page la quatrième et fort intéressante lettre de M. L. A. Delorme.

BILLET DU SOIR

L'ARTICLE 34.

Si les morts n'étaient indifférents, même aux coups de fusil qui abattent les politiciens encombrants, mon vieil ami Manuele tressaillerait de joie dans sa tombe.

Mon ami Manuele avait fait le tour du monde et séjourné dans quinze pays divers. Espagnol de sang, il admirait profondément le Mexique et Porfirio Diaz.

"C'est une grande omelette! me disait-il, un soir que nous devisions gaiement, en fumant un cigare, il y a bien de cela dix ans. C'est une grande omelette, le plus grand omelette de l'Amérique espagnole."

Et, en pectre de réminiscences, Manuele continuait (je vous fais grâce du jargon hispano-français, qui recouvrait du reste une extraordinaire érudition):

"Il y a vingt ans, le Mexique était à la merci des voleurs de grand chemin et des révolutionnaires. Vous n'étiez jamais sûr du lendemain. Aujourd'hui, le pays est riche, prospère. Vous pouvez vous promener des billets de banque à la main, dans les endroits mêmes où les bandits vous guettaient hier."

C'est Diaz qui a fait tous ces changements — et avec deux petits articles de loi seulement, l'article 33 et l'article 34.

L'article 33? Quand un homme fait le tapage dans les journaux et qu'il devient dangereux, la police lui dit: "Vous êtes un homme intelligent, vous devez comprendre que l'air du pays ne convient plus à votre santé." S'il est vraiment intelligent, il salue les deux gendarmes et les accompagne à la frontière.

S'il a fallu mettre l'homme en prison et qu'il soit dangereux, on le laisse courir un peu... puis, paf! C'est l'article trente-quatre!

Si la famille s'informe, on dit: Il avait ses raisons, on l'a tué!

Avec ces deux petits articles, concluait, enthousiasmé, mon ami Manuele, Diaz a fait la paix au Mexique. Ah! c'est une grande omelette!

Le récit me laissait un peu sceptique, mais les dépêches de ce matin prouvent que, si Manuele n'était peut-être pas absolument sûr de ses références, il était tout au moins très ferré sur l'esprit de la loi.

Deux pays!

Omer HEROUX

La Bibliothèque Municipale

On se demande un peu partout si les commissaires vont se déclarer pour ou contre l'offre que M. P. N. Breton fait à la Ville d'un terrain pour la bibliothèque municipale.

Le commissaire Lachapelle aurait dit que le prix demandé, soit \$169,000, ou \$5 du pied carré lui semble raisonnable. Le leader du conseil, que certains soupçonnaient d'être opposé à la création d'une bibliothèque, assure qu'il n'en est rien et qu'il désire au contraire une collection centrale avec des succursales dans les quartiers éloignés; il trouve lui aussi le prix raisonnable et ajoute que l'endroit lui semble on ne peut plus convenable.

C'est donc, en faveur de l'offre de M. Breton, deux opinions autorisées, venant de chacun des deux corps qui composent l'administration municipale.

On l'a promené un peu partout, cette pauvre bibliothèque! On n'en a pas voulu au parc Jeanne-Mance, sous le prétexte que ce serait enlever à la jeunesse un terrain de jeux, mais on a laissé s'installer là un dépôt à pierre qui devait disparaître à la fin de décembre et qui s'y trouve encore. On n'en a pas voulu au parc La Fontaine, dans un triangle où personne ne va, parce qu'un échevin ne voulait pas que l'édifice empêche ses locataires de voir les arbres et la pelouse et parce que le gouvernement avait vendu le terrain avec défense d'en faire autre chose qu'un parc. On a retardé de se prononcer sur l'emplacement de l'école Aberdeur, jusqu'à ce que les propriétaires se soient décidés à ne plus vendre.

Trouvera-t-on une autre bonne raison pour refuser l'offre actuelle? On dit que certains vont mettre de l'avant un terrain situé rue Sherbrooke entre les rues Montcalm et Beaudry. On peut croire que le terrain de la rue de Montigny n'est pas ce qu'il faut, mais le terrain de la rue Sherbrooke vaudrait encore moins. C'est un terrain en pente brusque et l'on sait ce qu'il en coûterait pour y construire seulement les fondations. Le bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame peut le dire.

Nous avouons que le choix du terrain de la rue de Montigny nous sourit beaucoup. La rue de Montigny est d'une belle largeur et la présence de la bibliothèque suffirait pour faire construire dans les environs des édifices de valeur. L'emplacement est entouré de quatre voies de tramways qui donnent des communications faciles avec toutes les parties de la ville et cependant sa situation le met à l'abri des tapages si ennuyeux pour les lecteurs.

Il va sans dire qu'on trouvera des raisons pour n'en pas vouloir; on saura toujours en trouver, quel que soit l'endroit proposé. Mais enfin, à moins de décider une fois pour toutes que nous n'aurons jamais de bibliothèque, — et ce n'est pas l'en- vie qui en manque à quelques-uns, — il faudra bien se décider un jour ou l'autre.

Autant vaut le faire tout de suite. Dans leur rapport au conseil sur l'offre de M. Breton, les commissaires déclarent qu'ils ne peuvent rien décider, avant de savoir si le conseil veut construire un ou plusieurs édifices, leur rapport accordant \$500,000 ne prévoyant la construction que d'une bibliothèque. Il nous semble cependant que, sur la proposition de l'échevin L. A. Lapointe, le conseil avait demandé cette somme aux commissaires pour la construction d'une ou plusieurs bibliothèques.

Fréd. PELLETIER.

Sur le Pont d'Avignon...

Le *Star* reproduisait, samedi, l'image, vraie ou fausse, du dreadnought de la Nouvelle-Zélande, avec ce simple commentaire: "The last gift for the Empire's defence, now ready for active service."

Le journal jingo oubliait d'ajouter que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a offert aux autorités impériales d'envoyer ce vaisseau immédiatement dans la Mer du Nord, pour faire face au "péril allemand" dont nos ex-nationalistes ont si peur; et que le gouvernement anglais est si rassuré qu'il a refusé l'offre de la Nouvelle-Zélande.

Le péril féminin menace de jeter dans l'ombre le péril allemand. La véritable urgence est à Londres et non dans la mer du Nord. Qu'est-ce que nos Pelletier et nos Paquet proposent pour sauver l'Empire beaucoup plus menacé de l'intérieur que de l'extérieur?

Eh! qu'est-ce que la présence, l'absence ou l'intervention de M. Bourassa durant les prochaines élections pourrait bien faire au "Patriote" de la Patrie?

Est-ce qu'il n'a pas de chef ce monsieur-là? Et s'il en a eu, rougit-il ou n'a-t-il aucune confiance en leur efficacité?

Des gens qui en auraient une mine devant l'électorat ce seraient ceux qui, ayant refusé de réclamer une consultation populaire qui ne mettait aucunement leur sort en jeu, seraient forcés d'en accepter une qui les exposerait à tout perdre.

Cela peut arriver et ils l'auraient qu'à remercier leurs chefs.

Quand M. Caron était à peu près sûr que M. Morin n'avait pas sous la main la lettre de menace que celui-ci lui imputait, le ministre de l'Agriculture n'a-t-il pas formellement écrit à cette lettre, maintenant que la lettre est reproduite dans les journaux il la fait défendre par ses organes.

Encore une preuve qu'entre les déclarations faites en Chambre et la vérité il y a une marge énorme.

Au cours d'un discours de M. Caron sur la question navale, M. L. P. Pelletier a déclaré qu'il n'avait pas un sou d'intérêt dans l'Empirement. Matériellement cela peut être vrai. Mais le ministre des Postes s'intéresse encore assez à son organe pour lui donner de douze à quinze mille piastres de patronage par année.

Autre preuve qu'il faut prendre les déclarations ministérielles avec beaucoup de sel.

Les députés qui ont promis d'obtenir le rachat de la loi de marine Laurier font bien de guetter leur chance.

Actuellement les perspectives ne sont pas brillantes.

Il sera bien difficile à M. L'Esperance de demander aux électeurs de Montmagny d'élire des députés indépendants, la prochaine fois.

Entendu sur le convoi: "Non, mais ces gueux-là nous en ont-ils compté et nous ont-ils pris?" Ils nous demandaient d'oublier l'esprit de parti, l'intérêt particulier, l'intérêt de localité pour ne penser qu'à l'intérêt national, à l'autonomie canadienne, aux conséquences de l'impérialisme."

Tout cela pour aller voter 35 millions pour l'Empire! Les.....

—Mortier-toi, jeune homme. Cela fait cinquante ans que c'est comme ça, précisément parce que nous avons été assez bêtes de voter les yeux et les oreilles fermées. Ouvrons les deux, prenons un bon fouet et cela changera.

Le vote du Dr Paquet en faveur de la contribution Borden n'a pas été inscrit dans la version non révisée du *Hansard*. Les secrétaires n'en pouvaient évidemment croire leurs yeux.

L'honorable M. Graham, ancien ministre des chemins de fer, prétend que la question navale n'a été discutée que dans la province de Québec aux dernières élections.

Nous n'avons donc aucune preuve officielle que la majorité du peuple canadien soit favorable au projet.

Le *News*, journal toronto impérialiste, déclare que les nationalistes retournent aux libéraux.

Le *Globe*, journal libéral impérialiste, affirme que les mêmes nationalistes imposent leurs idées aux conservateurs.

L'Événement, journal bleu mi-

LA STATISTIQUE DU COLONEL McLEAN

AUTRES POINTS DE VUE

Revenons un instant sur la statistique navale que le Colonel McLean a tenu à faire publier dans le *Hansard*.

Celle que nous avons résumée l'autre jour démontrait 10 que dans l'ensemble des unités de combat l'Angleterre conserve amplement son *two power's standard*, 20 que par les grosses unités, elle est aussi forte que l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la France réunies, 30 qu'avec l'aide de la France, son alliée, actuelle, elle peut faire face à n'importe quelle combinaison ou actuelle ou à venir.

Cette statistique confirme donc tous les chiffres fournis par ceux qui ont traité cette question sans parti pris.

Mais il y a la vitesse qui peut jouer un rôle dans une mêlée générale et dont il faut tenir compte en estimant la force respective des escadres.

L'on dira peut-être, en fait on l'a déjà dit, — que si la marine anglaise est plus forte en nombre, elle l'est moins par rapport à sa vitesse comparée avec celle des autres marines, notamment la marine allemande.

La statistique de M. McLean couvre ce point: consultons-la. Nous voyons que l'Allemagne et l'Italie possèdent les trois cuirassiers les plus rapides; que les cuirassiers cuirassés les plus rapides appartiennent à l'Angleterre, que les deux cuirassiers protégés les plus rapides appartiennent à la France et à l'Allemagne, mais que l'Angleterre vient immédiatement après avec onze vaisseaux de cette classe plus rapides que les vaisseaux allemands, français ou italiens de même catégorie; que l'Angleterre possède en outre les destroyers les plus rapides.

En somme, au point de vue de la victoire comme du nombre, la marine anglaise reste supérieure dans l'ensemble.

D'ailleurs, le bon sens suffit pour nous convaincre que la vitesse, pour affecter en plus ou en moins, la supériorité d'une flotte doit dépasser certains chiffres. Ainsi une différence de deux ou trois nœuds favorise l'adversaire qui en bénéficie; quelle peut être soit pour la manœuvre, soit pour la course l'effet d'une différence de trois quarts de

mille à l'heure avec des vaisseaux armés de canons d'une portée de deux à trois milles? Or l'avantage des cuirassiers italiens et allemands n'excède pas trois-quarts de mille, tandis que l'avantage des croiseurs cuirassés anglais dépasse 6 nœuds à l'heure, comparé aux vaisseaux allemands les plus rapides de cette classe.

Donc le *Star*, la *Patrie*, etc., peuvent être tranquilles: l'Empire ne court aucun danger réel, même si M. L. P. Pelletier n'est plus là pour le sauver quand viendra le conflit.

Il faut prévoir tous les cas cependant, si l'on veut rassurer complètement ceux qui vont surgir l'ennemi de tous côtés.

L'on se rappelle que le *Star*, pour un, crut découvrir des flottes allemandes en construction sous terre et au fond des forêts et que la *Patrie*, suggestionnée peut-être, craignait de voir la même chose le lendemain.

Cette invention a passé plus vite que les autres parce qu'elle était plus invraisemblable. Et alors quoi évaluer pour entretenir le feu du jingoisme? Le *Star*, expert en la matière, eut vite fait de trouver. Et un article sensationnel annonçait aussitôt que l'Allemagne achèterait peut-être tous les dreadnoughts en construction pour l'étranger.

Supposons donc qu'elle les a déjà tous achetés. La statistique de M. McLean nous apprend qu'à part les dreadnoughts des grandes puissances compris dans les chiffres déjà donnés, il n'y a que 12 cuirassés modernes à flot ou en construction. Ajoutons-les aux 145 vaisseaux de même catégorie possédés par l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche, l'addition nous donne un grand total de 157.

Soit pour l'Angleterre 199
La triple et tous les autres disponibles 157

42

L'Angleterre reste donc avec un avantage de 42, sans compter la France et la Russie.

Evidemment, l'on ne peut pas soupçonner MM. Churchill et Asquith d'exagérer lorsqu'ils disent qu'à aucun moment ils n'ont perdu la maîtrise de la situation.

Jean DUMONT.

ministériel, est indigné de l'attitude des nationalistes sur la question navale.

La *Gazette*, journal conservateur, reconnaît que l'attitude des nationalistes s'explique.

On n'a jamais vu les grands journaux tant s'occuper des morts.

Le conservateur de la bibliothèque publique de Saint-Catharines, Ontario, refuse d'admettre sur les rayons de sa bibliothèque l'encyclopédie catholique anglaise dont on vient de terminer la publication. L'ouvrage remet trop les choses au point pour plaire aux nationalistes qui trouvent plus facile d'exploiter le préjugé que d'avoir à défendre l'erreur.

Le *Chronicle* relatait ces jours passés l'élection d'un maire anglais et protestant par le conseil municipal exclusivement canadien-français de Saint-Hilaire de Rouville et citait cet exemple à ses compatriotes d'Ontario pour montrer la bonne entente qui régit, ici entre les deux races.

Quelques jours auparavant nous signalions un fait semblable au crédit du Sault-au-Récollet; municipalité exclusivement canadienne-française où un conseiller anglais a été élu sans opposition.

Pour compléter la démonstration, nous aimerions maintenant à citer l'exemple de quelques municipalités anglaises élisant comme cela de temps à autre un maire canadien-français.

Qui nous les indiquera?

Le Veilleur.

La question navale et les élections

LES AURORES-NOUS CETTE ANNEE?

Ottawa, 24.—On discute avec grand sérieux, dans les cercles politiques de la Capitale, depuis vendredi dernier, jour de la réunion secrète des libéraux, la probabilité des élections générales cette année même.

L'attitude combative prise par la gauche à l'égard du bill Borden, dès la mi-décembre, la détermination ouvertement affichée par les libéraux de disputer à perte d'halène cette mesure extraordinaire, le zèle qu'ils y ont mis, depuis la rentrée de janvier, le ton de plus en plus belliqueux des discours de l'opposition et, enfin, la proposition d'amendement Turfitt, indiquent nettement, disent bien des parlementaires, que la gauche veut des élections générales d'ici à juin prochain. Elle semble décidée d'empêcher le vote des prévisions budgétaires du 31 mars

1913 au 31 mars 1914 afin d'accabler le ministère à la dissolution des Communes.

Par ailleurs, M. Borden, à la dernière grande réunion conservatrice d'il y a trois semaines, disait énergiquement, le poing fermé, et d'un air convaincu, que le ministère ne se laisserait pas imposer la volonté de la gauche, qu'il ne ferait pas d'élections avant deux ans, et qu'il tiendrait la gauche sur la brèche, coûte que coûte, et aurait raison de son obstination "afin de faire un maître une fois pour toute", dit-il. Et il ajoutait qu'il avait, toute prête, une législation à l'effet d'empêcher les tactiques obstructionnistes de la gauche, si elle en abusait. Des conservateurs présents applaudirent à tout rompre à ces paroles.

Il semble donc que s'il est de l'intention de la gauche de provoquer les élections, il est également de celle du ministère de ne pas lui le leur accorder.

Comment se dénouera ce "dead-lock"? Le certain, c'est que si le ministère saisit la Chambre d'un projet de loi de clôture ou "guillotine", ou que si le président, M. Sproule, refuse, à compter du prochain vote, de reconnaître les orateurs de la gauche et veut passer outre, — et il en est bien capable, — il y aura crise aiguë. Et elle saurait difficilement se dénouer, si ce n'est par des scènes turbulentes et une lutte d'endurance physique entre les deux partis; et tout ceci pourrait bien, semble-t-il, aboutir, à la dissolution du parlement, à une date assez rapprochée. Car si la gauche ne vote pas les douzièmes provisoires pour le prochain exercice budgétaire, force sera bien au ministère qui, pendant la session ne peut obtenir de l'argent au moyen de mandats spéciaux, d'en venir à la dissolution des Communes, fin avril ou commencement mai prochains.

LE CAREME A MONTREAL

Le Rév. P. Hage parle, hier, à la cathédrale du Sens Catholique et de ses caractères moraux, à Notre-Dame le chanoine Lesage de l'Existence et de la Puissance du Démon, à Saint-Jacques le P. Turcot parle de l'envahissement des mauvaises doctrines dans la foi

C'était hier, le troisième dimanche du carême. Dans les diverses églises de notre ville les prédicateurs ont continué leurs sermons dont nos lecteurs trouveront des résumés ci-dessous.

A LA CATHEDRALE

SERMON DU R. P. HAGE

LE SENS CATHOLIQUE. — SES CARACTERES MORAUX

Puisque le catholicisme n'est pas seulement une doctrine à laquelle il suffit que l'esprit adhère, mais encore une règle de vie morale à laquelle tous nos actes sont soumis, on comprend que la volonté, qui est le principe des actes humains, entre pour une grande part, pour toute la part de l'action, dans les caractères ou qualités propres au sens catholique. Ce sont les caractères moraux, que l'on ramène — on verra pourquoi — aux trois suivants: la sincérité, le courage, le sacrifice.

On définit ainsi la sincérité par rapport au sujet que nous traitons: la disposition loyale d'accepter jusqu'au bout les conséquences d'un principe reconnu comme vrai.

Ainsi entendue, il est permis d'affirmer que la sincérité est le premier élément indispensable dans la genèse du sens catholique. La raison en est qu'il ne s'agit pas seulement ici de vérités théoriques, vis-à-vis desquelles on peut se contenter de la simple étude, mais de vérités morales, de ces vérités complexes qui touchent à ce que l'âme a de plus intime et pour lesquelles elle devra souvent lutter et se sacrifier. Si la religion ne consistait que dans un ensemble de vérités doctrinales qui ne gêneraient en rien l'organisation indépendante de la vie pratique, elle rencontrerait sans doute peu de contradictions. Mais la Religion exige qu'on aille jusqu'à l'action, jusqu'au devoir, jusqu'au sacrifice — et il appartient à la volonté d'accepter tout cela par un acte de sincérité totale et généreuse, qui fasse dire à l'homme quand il aborde la vérité: que je découvre en toi, l'accepte d'avance; j'irai jusqu'au bout.

II

Le courage entre alors en scène. Pour passer de l'intention sincère à l'acte pratique est difficile, le courage devient nécessaire. C'est le lien qui rappelle la page de l'Evangile où il est dit que plusieurs reçoivent la vérité, qu'ils la reçoivent même avec joie, mais que n'étant point enracinés dans le courage, ils succombent à la première difficulté. La faiblesse, a écrit le P. Lacordaire, est le mal de notre nature la plus difficile à guérir, et n'est-ce pas contre cette faiblesse que Notre Seigneur nous met en garde, quand il nous dit: Le royaume des cieux souffre violence, et il n'est que les violents qui s'en emparent.

Nous sommes donc conviés à la lutte, à la lutte du dehors et à la lutte du dedans.

Au dehors, c'est l'opinion, ou plutôt, certains opinions, opinions avancées, opinions suspectes, opinions erronées, opinions dont les fils sont comme embrouillés à plaisir de telle sorte qu'on n'arrive jamais à saisir le fil de la vérité, opinions qui se sont glissées subrepticement parmi nous, qui ont étouffé ensuite sous le tablier... de la chimie, et qui main tenant tâchent à obtenir leur place au soleil, opinions qui ont envahi plus ou moins consciemment et de l'infinité plus ou moins apparente, opinions de naturalisme intellectuel et de laxisme moral, en un mot, l'ensemble des faux jugements et des fausses maximes qui constituent ce qu'on peut appeler l'esprit du monde en opposition avec l'esprit de l'Evangile. L'attitude des catholiques, en présence de ces opinions, doit être une attitude de courage et de fermeté.

Au dedans, la lutte est encore plus difficile et plus douloureuse. Point n'est besoin ici de démonstration: la constatation suffit. Combien nombreux sont les enchaînements, les enchaînements d'une habitude, les enchaînements d'une ambition, les enchaînements d'un intérêt matériel, les enchaînements d'un sentiment ou d'une passion, les enchaînements, en un mot du mal et du péché. Or, le sens catholique, qui inspire la pureté de la foi, exige aussi la netteté de la conscience. La liberté d'une conscience dans son intérêt même: la liberté de l'autre consiste dans sa pureté. Qui ne comprend, dès lors, que le vrai courage catholique est celui qui s'affirme au dedans et dont la traduction en acte s'appelle le sacrifice?

III

C'est ainsi que nous sommes conduits à parler du sacrifice. Après tout ce que nous avons dit sur la sincérité et sur le courage chrétiens, il ne se pourrait pas que ce mot de sacrifice ne fût pas prononcé, que cette loi du sacrifice ne fût pas rappelée. Oui, c'est là le grand mot, c'est la loi suprême, la loi inéluctable: personne ne peut y échapper de tous ceux qui veulent échapper à la banalité et donner à leur vie un but noble et élevé. Ceux qui recherchent la science et ceux qui veulent la liberté, et ceux qui désirent la grandeur de leur pays, et ceux qui luttent pour la sauvegarde du territoire, et ceux qui prennent en main la cause des faibles, et ceux qui aiment les honneurs, et ceux qui aiment Dieu, tous n'ont en et ne peuvent avoir, pour réussir, d'autre stimulant que l'esprit de sacrifice.

Mais, évidemment, c'est dans notre religion et c'est par le sens catholique que le sacrifice acquiert sa valeur absolue et qu'il rend son maximum d'efficacité. Depuis la simple mortification des sens qui est sa forme

me élémentaire, jusqu'aux effrayantes macérations dont les saints nous laissent l'exemple, depuis l'humilité du savant, depuis les passions intérieures jusqu'aux poussées troublantes du cœur, dans le mal à vaincre et dans le bien à accomplir, à la racine de la vertu comme à son sommet, à l'aboutissement de la conversion comme au plein midi de la sanctification, au matin comme au soir de l'existence, que l'on naît, que l'on vit, que l'on meurt, c'est le sacrifice, qui toujours apparaît, qui partout s'impose — mais qui n'apparaît que pour éclairer et qui ne s'impose que pour triompher.

A NOTRE-DAME

LE CHANOINE LESAGE

Tout dans l'Evangile de ce jour, nous porte à méditer sur l'existence et la puissance du démon. Le maître, le premier dimanche nous a invités à nourrir nos âmes de la parole de Dieu. Le second dimanche, Dieu lui-même désigne son Fils unique pour être le promulgateur de ses volontés. Aujourd'hui, Jésus tient à nous mettre en garde contre les attaques de Belzébuth.

D'abord il n'est pas inutile de rappeler le dogme catholique, à ceux qui sourient lorsqu'on parle de l'existence du démon. L'Ecriture Sainte est formelle. L'histoire de la Tentation d'Éden, celle du malheureux Job, nous montrent et le fait de son existence et la force de sa puissance. L'apôtre aussi confirmera cette thèse lorsqu'il nous dépeint le tentateur «rodant comme un lion cherchant sa proie pour la dévorer». Il n'est donc pas possible de nier le fait. Son existence est une action qui peut être constatée sans sa révélation, mais l'expérience ne prouvera jamais rien contre son existence et contre son action.

Revenons à notre évangile: «Lorsque le fort armé garde l'entrée de sa maison tout ce qu'il possède est en sûreté. Si un plus fort que lui survient, il le triomphe de lui. Il emportera toutes les armes dans lesquelles il se confiait, et distribuera ses dépouilles. Mais lorsque l'esprit immonde sort d'un homme, il erre dans les lieux arides, cherchant le repos, et ne le trouvant pas, il dit: Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.» Et revenant, il la trouve purifiée de ses souillures et ornée. Alors, il va et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui et étant entrés dans cette maison ils y demeurent. Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

Selon certains interprètes, il est question dans ce passage du peuple de Dieu, qui après avoir été chassé, grisé, devient ingrat et infidèle. Satan s'en est emparé. La misère sous son joug de fer, Jehovah est venu, il l'a délivré, mais sans reconnaissance, le peuple de Dieu retombe et il est pire encore au temps de Notre-Seigneur. Selon le sens moral, l'Evangile du Fort Armé nous montre la puissance du démon sur l'âme pécheresse et sur l'âme retombée.

Il faut d'abord étudier l'assaut que livre le démon à l'âme. Comme le lion qui désire, il se précipite d'abord pour s'emparer de sa proie, il s'avance et agit sans se faire voir sur l'imagination, suggestion et délectation. Sa tactique avant le péché commis est de le faire considérer comme une bagatelle, après comme une énorité.

On peut s'étonner que Dieu permette au démon de livrer de tels combats à notre âme; mais cela est tout naturel que le Créateur éprouve notre fidélité. La grâce est un don qui a coûté à Jésus-Christ sa vie, sa passion et sa mort; il faut s'exercer à garder ce joyau; pour exercer le soldat, le général exerce ses troupes, les acquiescent pour les marches d'entraînement. Alors il est fort et capable de résister.

Ne disons pas que les Saints sont heureux d'être exemptés des poursuites du démon... aucun ne l'a été; saint Paul lui-même avoue que Satan le persécute sans cesse. Le fort armé est Satan, l'ancien chef de la milice céleste. Si Dieu l'a écarté de l'âme, il lui a laissé toute son intelligence, il est donc habile, malin, redoutable. Pour atteindre sa fin, tous les moyens sont bons. Il exagère l'importance pour vous des biens temporels, le besoin de jouir. Le prédateur réfute la doctrine fausse qui nous conseille de profiter de la vie dans la mesure de son étendue. Après qu'il aura-t-il?

Satan aide le pécheur à tomber en l'incitant à tout oser; il lui représente sa force, il l'engage à aller jusqu'aux limites du permis et il y a souvent en la matière grave des limites si incertaines! Enfin, il porte l'homme à vouloir dominer, à l'orgueil, à cet orgueil qui domine tout, son honneur, celui des autres, leurs biens même.

Certes, nous pourrions faire comme Jésus, repousser le démon, nous avons sa grâce, mais nous sommes des soldats faibles et l'ennemi entre dans la place. Il entre, dit l'Evangile, et tout est dans la paix. Quelle paix, lais! paix apparente, paix de mort, paix qui ressemble à celle des ruines. Le prédateur te compare dans un mouvement très vivant à cette paix désolante de l'infortunée Pompéi où il ne reste plus rien que la mort. Dieu est chassé de l'âme, la lumière divine est éteinte, sa vie est éteinte. Heureusement Jésus est à côté, il peut sur un simple acte de repentir rentrer en maître et reprendre la place.

Faut-il penser que cette conquête sera durable? Le fort armé, trouvant Jésus tout puissant, il va chercher sept démons «plus méchants encore que lui». Je retournerai, dit-il, dans la maison d'où je suis sorti. Quel est ce fort démon? Celui de l'oubli et de l'insouciance, de la fausse honte et de la temporisation, de l'aveuglement, du découragement et de l'endurcissement.

Le prédateur décrit chacune des tactiques redoutables de ces sept ennemis; il montre comment l'un aide l'autre pour conduire à l'endurcissement final, le mal absolu et le plus terrible.

Est-ce à dire qu'il faille désespérer de l'âme pécheresse? Non! Que Dieu nous aide à expulser de nouveau l'en-

emi, qu'il reprenne la possession de cette âme qui lui a coûté tant de sang et qu'il la garde à jamais.

A SAINT-JACQUES

LE R. P. TURCOTTE, O.P.

FOI — L'ENVAHISSEMENT DES MAUVAISES DOCTRINES.

Dieu poursuit toujours l'œuvre du salut des hommes en donnant à tous, assez de lumière pour qu'ils puissent voir clair s'ils le désirent, mais pas assez pour les aveugler s'ils ne tiennent pas à voir; et c'est pourquoi l'Eglise et la Foi catholiques restent aujourd'hui ce qu'elles furent toujours, un signe de contradiction.

C'est grâce à l'ignorance que les mauvaises doctrines nous envahissent, et menacent ainsi la foi de nos catholiques. L'ignorance est un ennemi domestique qui livre lâchement la place, et ouvre la porte aux ennemis du dehors; et c'est en général parce que nos catholiques sont ignorants si facilement la tentation de tout entendre et de tout lire, qu'ils acceptent comme de bonnes vérités des grossières erreurs, et que finalement ils unissent ensemble dans une déplorable confusion, les dogmes catholiques, les préjugés protestants, les sottises des mauvais journalistes. Ce mal est d'autant plus profond et plus désastreux que l'ignorance est une maladie qu'on n'avoue pas; et dès lors les catholiques ignorants ne souffrent pas qu'on les instruisse, et tout en vivant en bonne intelligence avec l'erreur et le préjugé, tiennent à être accueillis partout comme représentants officiels du catholicisme. Aussi est-ce à la conviction à établir, que pour garder notre foi dans toute sa fraîcheur et l'arracher au danger des influences malsaines, nous devons la posséder dans la pleine lumière. Lorsque nous aurons cultivé notre foi au point de savoir faire l'exacte distinction entre ce qu'il faut croire, et ce qu'il est permis de ne pas croire, entre ce qui est essentiel et ce qui n'est qu'accessoire, entre les enseignements officiels de l'Eglise et les interprétations des bacheliers en ignorance, nous saurons toujours reconnaître les faux prophètes, aux bords d'oreilles qui dépassent. Nos catholiques, pas assez instruits, point capital, acceptent trop facilement l'erreur comme marchandise de contrebande, et ne se défient pas assez des loups qui viennent à eux déguisés en brebis; ce qui est cause que nos ennemis poursuivent lentement et sûrement parmi nous leur œuvre néfaste de déchristianisation, œuvre diabolique qui avance plus vite que nous ne croyons. De faux prophètes viendront à vous et qui diront: Le Christ est ici, ou il est là; ne les croyez pas.

Ce signallement des faux prophètes reste à peu près toujours le même. Qu'ils parlent ou écrivent, qu'ils maintiennent l'objectivité, le scandale ou le préjugé, ils se donnent infailliblement comme les amis du peuple et les sauveurs de la société. L'on croira peut-être que j'exagère à dessein le danger? Mais ne sommes-nous pas envahis par toute une légion de journaux jaunes, imités de principes et d'allures, qui nous entraînent dans des impasses, les autres par des catholiques à doublement impie ou protestante, et qui se donnent pour mission de tout juger et de tout critiquer, d'assigner à l'Eglise un rôle d'opposition démiurgique, d'avoir défense pour elle d'en sortir, d'offrir en pâture au public affamé tous les scandales petits et grands, qui peuvent affliger l'Eglise? N'en tendons-nous pas chaque jour des politiciens en mal d'arriver, d'abord colonnellement que l'Eglise n'a rien à voir dans la direction du mouvement social, et déclarer avec emphase que sur ce terrain, ils ne relèvent que d'eux-mêmes, l'Eglise n'ayant pas même le droit de leur rappeler qu'il n'est pas plus permis de se passer de conscience dans la vie publique que dans la vie privée? N'est-ce pas tous les jours que nous entendons déclamer contre la prétendue infériorité de l'Eglise en matière d'éducation, et prêcher que l'Ecole n'est pas assez laïque? N'assiez-vous pas chaque jour au spectacle douloureux de nos catholiques allant en foule applaudir à la parole troublante des démagogues grassement payés pour les abreuver de sottises et les pousser aux graves ruineuses et aux haïnes inassouissables, et accueillant avec un fol enthousiasme les dangereuses chroniques ou le socialisme coulé à pleins bords? Ne voyez-vous pas les efforts puissants tentés chaque jour par les imités et par les faux catholiques, pour faire de vos prêtres de simples rois de sacristie, auxquels on refuse le droit élémentaire de sortir sur le perron pour crier au voleur, au voleur, et à la mort? Ne voyez-vous pas que vous n'avez que grâce au contact et à l'air ambiant, grâce aux relations d'affaires et aux alliances mixtes, l'esprit protestant nous envahit chaque jour davantage: esprit de critique et d'indépendance dans la croyance, esprit de mépris dans la morale, et qui transporte chez nous ne tendent à rien moins qu'à faire de nos catholiques de surface et de façade, des catholiques à mentir protestante, c'est-à-dire des catholiques qui n'en sont pas du tout? Lutteurs, et luttons surtout par le «boyotage». Refusons l'entrée de nos demeures au journal et au livre franchement mauvais ou simplement tendancieux, quand même ils ne seraient pas officiellement condamnés par l'Eglise; refusons nous à toute société neutre en principe, quel que soit le but qu'elle poursuive; ayons donc l'assiette à tout discours et à toute conférence où nous savons que les principes catholiques seront bons; préservons nos enfants du danger des alliances mixtes qui amènent infailliblement l'invasion de l'esprit protestant. Nos ennemis perdront toute leur puissance quand nous les maintiendrons à l'écart. Et c'est ainsi que nous garderons intact le trésor de la foi, et que nous pourrions le léguer dans toute son intégrité à ceux qui viendront après nous. Puisque Dieu hâter pour nous la venue de cette heure béni, où nos catholiques sauront comprendre ce grand devoir et le remplir loyalement.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Société d'Histoire Naturelle, l'Institut Fraser et le Mechanics' Institute se fusionneraient et prendraient le contrôle de toutes les collections de livres

La Société d'Histoire Naturelle, le Fraser Institute et le Mechanics' Institute ont remis, sur le tapis le projet de fusion dont ils ont déjà parlé. Les trois sociétés constitueraient un grand édifice qui renfermerait la bibliothèque municipale.

La nouvelle société disposerait d'un fonds de plus d'un million et elle demanderait à la Ville de lui donner le terrain dont elle a besoin.

La question a déjà été discutée, mais la charte du Fraser Institute lui défend de verser son argent dans un fond commun. Cependant au croit que la fusion pourrait se faire en conservant à l'Institut sa propre administration.

En retour du don d'un terrain, les sociétés fusionnées logeraient gratuitement la bibliothèque municipale.

Si les autorités municipales acceptent l'offre, la bibliothèque centrale sera anglaise et servira de centre de distribution pour les succursales. Il y en aurait une, ou seraient des livres français dans l'Est.

Le corps d'administrateurs des trois sociétés aurait le contrôle de toute la bibliothèque. La collection de livres de la Ville serait réunie à celles des trois sociétés.

LE PROJET DE GRAHAM-WHITE

L'aviateur anglais dit que son vol sur l'Atlantique, avec cinq passagers, coûtera \$250,000

L'AVIATION EN ANGLETERRE

Londres, 24. — L'exposition d'aéroplanes à l' Olympia ne trouve pas beaucoup de faveur dans le public et on se plaint que la nation anglaise ne reconnaît pas plus ses responsabilités à ce sujet que le ministère de la guerre.

Claude Graham-White dit que le vol qu'il veut faire d'Europe en Amérique ne dépend plus que de la souscription qui doit lui donner les \$250,000 dont il a besoin. Il a déjà \$50,000 souscrits surtout en Amérique.

Il n'y a, dit-il, aucune difficulté insurmontable. On peut facilement construire une machine de grandeur nécessaire avec des moteurs de pouvoir suffisant, et s'il arrive un accident on devrait pouvoir descendre à la mer pour effectuer les réparations. Je me propose de prendre cinq passagers et de prendre 30 à 50 heures pour faire le voyage.

«Mon projet est de former une compagnie avec des actions de \$1. Il est fort possible que les souscripteurs ne retirent pas un sou de leur mise, mais auront eu l'honneur de contribuer à la plus grande expérience d'aviation qu'on ait jamais vue.

«On aidera à une expérience scientifique et c'est à cette condition seule que je prends l'argent du public. Si je réussis nous aurons tous les profits que donnera l'exposition de San-Francisco, en 1915.»

M. Graham-White n'a pas grand confiance dans l'avenir de l'aviation en Angleterre.

«Nous ne pouvons, dit-il, soutenir la concurrence avec la France, non pas que nous n'ayons pas la capacité et les hommes, mais parce que nous n'avons pas l'argent.»

GRANDE VENTE D'OEUVRES D'ART

Elle a lieu à Londres. — Plusieurs peintures cédées pour de jolis prix. — Une comode de \$10,530.00

Londres, 24. — On vient de procéder ici à la vente de plusieurs œuvres d'art célèbres.

«Le Billet doux», une peinture de Boucher, représentant une jeune fille donnant un baiser à une colombe qui lui apporte un message d'amour, a été vendu à M. Agnew, au prix de \$8,660.

MM. Colnaghi et Obach ont acheté pour \$1,840, un portrait fait par Van Ravestein; M. Spiffman a acquis pour \$245 un portrait du duc de Wellington peint par Reynolds, M. Wertheimer a acheté le portrait de William Wilburforce, un philanthrope célèbre, pour \$840. L'œuvre est de J. Wright.

A la vente chez Puttick & Simpson, M. Tournier, de Paris, a acquis au prix de \$10,530, une splendide comode en marqueterie, style Louis XVI.

Mme Rachelle Thomas a payé \$3,410 pour une paire de vases chinois qui datent de la période Kang-Hé. M. Larkin a acquis aussi deux œuvres d'art chinoises qu'il a payées \$2,100.

Paris, 24. — Samedi avait lieu à l'hôtel Drouot, une vente de peintures célèbres, M. Georges Bernheim, a acquis au prix de \$5,350 la fameuse toile de Detaille, représentant Bonaparte en Egypte. Cette toile s'était vendue \$6,200 à la vente de Dreyfus, et \$10,000 à la vente d'ay.

part de la vie publique turque et forcée de tout laisser à l'homme, elle est l'autocrate à la maison.

En Turquie, une femme appartient à sa maison. Elle n'appartient qu'à un seul homme. En Europe elle jouit de tout droit de liberté. Si la moitié de ce que les journaux et les livres disent sur la femme occidentale est vrai, le sort de l'homme doit être vraiment lamentable.

«Les divorces et les scandales sans nombre d'Europe et d'Amérique montrent que beaucoup d'habitants de ces pays tendent à la polygamie. L'Ouest se trompe sur la position de la femme en Turquie. Si, chez nous, la femme est heureusement tenue,

Berlin, 24. — La revue «Nord und Süd», publie d'autres chapitres du journal d'Abdul-Hamid. L'ex-sultan, dit: «Les divorces et les scandales sans nombre d'Europe et d'Amérique montrent que beaucoup d'habitants de ces pays tendent à la polygamie. L'Ouest se trompe sur la position de la femme en Turquie. Si, chez nous, la femme est heureusement tenue,

part de la vie publique turque et forcée de tout laisser à l'homme, elle est l'autocrate à la maison. En Turquie, une femme appartient à sa maison. Elle n'appartient qu'à un seul homme. En Europe elle jouit de tout droit de liberté. Si la moitié de ce que les journaux et les livres disent sur la femme occidentale est vrai, le sort de l'homme doit être vraiment lamentable.

«Les divorces et les scandales sans nombre d'Europe et d'Amérique montrent que beaucoup d'habitants de ces pays tendent à la polygamie. L'Ouest se trompe sur la position de la femme en Turquie. Si, chez nous, la femme est heureusement tenue,

part de la vie publique turque et forcée de tout laisser à l'homme, elle est l'autocrate à la maison. En Turquie, une femme appartient à sa maison. Elle n'appartient qu'à un seul homme. En Europe elle jouit de tout droit de liberté. Si la moitié de ce que les journaux et les livres disent sur la femme occidentale est vrai, le sort de l'homme doit être vraiment lamentable.

«Les divorces et les scandales sans nombre d'Europe et d'Amérique montrent que beaucoup d'habitants de ces pays tendent à la polygamie. L'Ouest se trompe sur la position de la femme en Turquie. Si, chez nous, la femme est heureusement tenue,

Londres, 24. — Le public est enfin dégoûté de la conduite des suffragettes et se décide à interrompre leurs réunions par des moyens énergiques. Trois suffragettes qui ont essayé de tenir une réunion à Windleson Common, hier après-midi, ont reçu un accueil tout à fait hostile de la foule. La police a été obligée de les reconduire chez elles pour les protéger contre les manifestants.

Mme Lloyd qui s'était engagée à haranguer la foule du milieu d'une cage avec des lions, a fait passer son engagement sous prétexte que les compagnies d'assurance l'ont prévenue qu'elle devrait abandonner ses assurances et elle pénétrer dans cette cage. Le bon peuple de Londres s'amuse beaucoup de cela.

Londres, 24. — Le public demande

avec tant d'insistance des mesures de répression contre les suffragettes que le gouvernement va être forcé d'agir. Les maisons d'affaires de l'ouest de la ville vont poursuivre pour obtenir qu'il les dédommage de leurs fenêtres brisées.

Une maison poursuit Pethick Lawrence, l'ex-trésorier de la «Women's Social and Political Union». Une autre poursuit Mme Pankhurst. Ces deux causes seront jugées par un jury spécial.

On se demande qui paie les amendes des suffragettes pour les empêcher de penser aux martyrs. On dit que c'est Lloyd-George qui a payé celle de Mme Desford et peut-être celle de Sylvia Pankhurst.

Londres, 24. — Le public demande

Le plus grand remède au monde de contre le mal de tête

Les tortures de la dyspepsie chronique guéries par «Fruit-a-tives»

Shanley, Ont., 23 septembre 1910. «Vous avez certainement le plus grand remède au monde contre le mal de tête. Avant que «Fruit-a-tives» fut connu du public, je souffrais des tortures de maux de tête causés par des troubles de l'estomac. L'un de vos voyageurs vint me voir durant l'un de mes violents accès de mal de tête alors que j'avais la tête presque mise au vil par des applications extérieures. Il insista pour que je fisse l'essai de «Fruit-a-tives».

Je le fis et j'obtins des résultats que je puis appeler surprenant. Ce remède me guérit complètement et depuis lors (il y a presque six ans) je n'ai qu'à prendre une pastille de temps en temps pour me maintenir dans mon bon état de santé actuel».

WM. PITT. Les marchands de partout ont «Fruit-a-tives» à 50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîtes d'essai 25c ou envoyez sur réception du prix par «Fruit-a-tives» Limited, Ottawa.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

ELEVES DEMANDES

M. Edouard DesRoches, violoniste, de retour de Liège, Belgique, prendra des élèves chez lui, au No. 68 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1259.

INSTITUTEUR DEMANDE

Un jeune homme distingué désire faire connaissance avec une jeune dame cultivée de langue française, qui lui enseignerait cette langue. En répondant, mentionner prix exigé et autres détails. Ecrire à Casier 7, «Le Devoir».

À LOUER

A LOUER

Trois des plus beaux flats de l'Avenue du Parc, près de Villeneuve: 1711-1713-1715. Lumière sur trois cotés, ventilation parfaite. Logements de neuf et dix pièces. S'adresser à R. Gohier & Fils, 50 Boulevard St - Laurent, Montréal. Tél. Main 2176, Rés. Est 964.

A LOUER

240 Ave. Fairmount, 8ème étage, 8 chambres. Fourniture à l'ou chaude, b. et w. c., gaz et électricité, \$30 par mois. S'adresser 232 Ave. Fairmount.

A LOUER

Nouveaux bureaux d'affaires, et d'un plus moderne, avec l'usage de l'ascenseur, dans la nouvelle bâtisse de la Compagnie Mutuelle d'Immobilier Limitée, 706 Sainte-Catherine-Est. S'adresser: 502 Sainte-Catherine-Est.

A LOUER

A la Pointe de la Rivière-du-Loup, villa à louer pour saison d'été, meublé, éclairé à l'électricité, six chambres à coucher, salle à manger, boudoir, living-room, w.c. et lavabo à l'étage supérieur, grandes verandas, près de la grève, très confortable, occupée plusieurs années par M. le sénateur Shehyn. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à G. P., le «Devoir», Montréal.

CHAMBRE A LOUER

Berri 1186, près l'église Saint-Sacrement, chambre garnie, Bains, gaz, électricité, piano, jouet d'enfant. Téléphone Saint-Louis 319.

A VENDRE

A vendre, maisons meublées pour louer des chambres, rue Berri, 17 appartement. Prix: \$350; conditions: \$400 comptant. Autre, rue Saint-Hubert, 8 appartements. Prix, \$400. Aussi épiceries, magasins de cigares, etc. S'adresser: Jean Castell, 117 Sainte-Catherine, en face «La Patrie».

A VENDRE

Vingt actions de La Sauvegarde. Collection complète du «Devoir». Ecrire à Casier 66, «Le Devoir».

PROPRIETE A VENDRE

Grande maison à deux étages, contenant 8 appartements, cave cimentée, système de chauffage à eau chaude, et toutes les améliorations modernes. Terrain de 15,770 pieds faisant face à la Rivière-des-Prairies, à 5 minutes des tramways. S'adresser: U. Archambault, 988 rue Stanley Park, Ahuntsic.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Harrison A. Demers, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT PERDU

PERDU, samedi, une somme d'environ \$560.00, dont un billet de la Puissance du Canada de \$500.00 et la balance en billets de \$5 et \$10. Récompense libérale à qui donnera des informations au notaire Georges Normandin, 80 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2223.

AVIS. — Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants. Adressez-vous à Ths. Touzin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Montréal. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

CARTES POSTALES

40 Magnifiques Cartes Postales assorties, pour Pâques, couleurs en relief, franco contre 25c. Entière satisfaction ou argent remis. La maison d'Amour, boîte 543, Montréal.

GAZILLIERS

1 branche, 2 branches, \$1.00; trois branches, \$2.00; électroliers, fixtures électriques, un grand choix de domes. L. Rouillard, 332 Mont-Royal-Est, co. Rivard. Tél. Saint-Louis 1049.

ON DEMANDE A ECHANGER

LA VIE SPORTIVE

LE QUEBEC PAR SA VICTOIRE SUR LE CANADIEN CONSERVE LE CHAMPIONNAT DE LA N.H.A.

Le Bleu-Blanc-Rouge est défait dans les dernières vingt minutes du jeu. — Les champions eurent une tenue mieux soutenue que nos équipiers. — Lalonde et Hall sont expulsés.

RESULTAT FINAL : 7 A 6

Jamais aussi grande assistance ne s'est vue dans le cours de la présente saison à l'Aréna. Un convoi spécial venant de Québec avait à son bord près de deux cents amateurs. Des coups rudés au début devinrent bientôt brutaux. Lalonde, Hall et Crawford furent les principales victimes. L'assistance indignée de la manière avec laquelle agissait Hall demanda qu'il fût retiré du jeu.

Les arbitres furent à plusieurs reprises applaudis. Il est regrettable que dans le cours de la partie, comme celle de samedi, nous voyions briller par leur absence Lalonde, Pire, Payan et Smith pour faire place à des joueurs qui depuis au-delà d'une heure sont à s'engourdir dans les estrades.

Voici quel était l'alignement des équipes:

Canadien. Québec.
Vézina. Buts. Moran
Lavolette. Points. Mummery
Dubeau. Couverts. Hall
Lalonde. Avants. Jos. Malone
Berlinguette. Avants. Marks
D. Smith. Avants. T. Smith
Arbitres: Dave Power et R. Hern.

PREMIERE PERIODE
A peine l'arbitre a-t-il donné le signal que T. Smith enlève à Lalonde et trompe habilement le gardien des buts des Canadiens.

Québec, 1; Canadien, 0.
Jack fait une descente effrénée, un hors jeu se fait et le travail est à recommencer. Le jeu se poursuit avec une vitesse excessive. Lalonde lance, mais sans précision. Le jeu se concentre autour des buts de Vézina et le Québec a l'avantage. Jack se met en évidence et écarte le danger.

La joute est de plus en plus excitante. Le jeu de Lalonde et de Smith est tout à fait scientifique. Paddy évite nombreux coups qui semblaient sûrs couronnés de succès. Hall frappe un peu fort Lalonde et est mis à l'arbitre. Marks fait une belle course passe à Malone qui lance dans le filet.

Québec, 2; Canadien, 1.
Le club visiteur use trop librement de la force brute. Berlinguette pose la rondelle d'un bout à l'autre de la glace puis passe à Jack qui déjoue Moran.

Québec, 2; Canadien, 1.
Lalonde, Smith et Berlinguette assaillent les buts du Québec. Malone perd une belle chance de compter. Lubeau passe à Lalonde qui se dirige vers les adversaires et égalise les chances.

Québec, 2; Canadien, 2.
Vézina fait une sortie qui lui porte malheur, Smith en profite.
Québec, 3; Canadien, 2.
Donald Smith traverse la défense et loge le palet dans les filets de Paddy.

Québec, 3; Canadien, 3.
DEUXIEME PERIODE
Lalonde reçoit de Dubeau en avant des buts, mais manque. Jack fait un lancé merveilleux, il embarque T. Smith sur ses épaules et s'en débarrasse de la belle façon. De belle façon, les deux équipes se disputent les chances, Vézina fait un travail de géant; la foule applaudit ses exploits. Les chances sont partagées, Dubeau fait beaucoup pour ses couleurs. Vézina prévoit un danger, évite, nombreux lancers, mais doit céder à T. Smith.

Québec, 4; Canadien, 3.
Crawford vient prendre la place de Mummery. Berlinguette est partout. Smith sur une passe de Jack donne à Lalonde qui fait un délicieux troué.

Québec, 4; Canadien, 4.
Sur une passe de Newby, Berlinguette enregistre, mais Riley Horn appelle les joueurs près des buts du Québec, pour un hors jeu. Mummery vient remplacer Marks. Hall se fait frapper par Lalonde; le jeu est continué pour quelques minutes. Hall paie une petite à Lalonde et est expulsé. Crompton fait maintenant par-

Le club Toronto a remporté sa troisième victoire sur les Indiens en les vainquant par 5 à 3 samedi soir dernier en cette ville.

Après la défaite du Tecumseh aux mains des joueurs de Bruce Ridpath, mercredi dernier, les supporters des Indiens espéraient voir leurs favoris prendre leur revanche, mais, hélas, il n'en fut pas ainsi. Comme ces deux clubs avaient un petit compte de supériorité à régler, on peut facilement s'imaginer que les joueurs ne mirent pas de gants blancs pour se disputer la victoire et aussi la joute fut assez rude. Horace Gaul de Indiens, qui remplaça Corbeau dans la deuxième période, eut maintes fois à souffrir des arguments frappants de Davidson et dut être transporté hors de la glace à la suite d'une collision intentionnelle avec ce dernier.

Les deux McNamara cherchèrent à rudoyer leurs rivaux, mais eurent peu de succès. McGiffin fut aussi victime de la brutalité des frères McNamara et de Corbeau.

Nicholson, dans les buts du Tecumseh ne fit guère meilleure figure que lors de la dernière rencontre de ces deux équipes, mercredi dernier. Throop et Vair furent sans contredit les étoiles sur l'alignement des Indiens. Vair se distingua tout spécialement par sa précision dans ses tirs. McGiffin fit un excellent travail

de l'équipe mais doit bientôt céder à Marks.
Smith après avoir reçu de Lavolette passe à Berlinguette; ce dernier voit ses efforts couronnés de succès.

Québec, 4; Canadien, 5.
Vézina se tient à la hauteur de sa position et fait honneur à l'équipe de Kennedy.

TROISIEME PERIODE
Jack reçoit sur son bâton le caoutchouc qui devie et trompe notre gardien de but.
Québec, 5; Canadien, 5.
Les deux équipes sont d'une rivalité sans nom. A maintes reprises l'on voit des joueurs projetés contre la clôture d'une manière brutale. Malone n'est plus le même que dans les périodes précédentes il est la terreur des adversaires.

Lalonde d'une allure vertigineuse dépasse les adversaires qui le poursuivent, passe à Berlinguette qui donne à Donald ce dernier profite de l'occasion.

Québec, 5; Canadien, 6.
Le gars de Chicoutimi doit se dépenser pour sauver la situation. Jack et Smith font assaut chez Paddy qui se jette à terre et par suite empêche le palet d'entrer dans les filets.

Le Canadien s'est repêché sur la défense et repousse les attaques répétées des visiteurs. Le jeu devient tout à fait étonnant. Lalonde vient en pourparler avec Power il est mis à l'arbitre. Newby se retire, Power joue maintenant centre. D. Smith fait fuir. Il descend, traverse la défense, mais Moran le reçoit avec mauvaise grâce. La foule voit dans Vézina un maître.

Malone sur une passe de T. Smith pousse adroitement la rondelle dans les buts du Canadien.
Québec, 6; Canadien, 6.
Malone accomplit de nouveau après quelques minutes le même exploit.

Québec, 7; Canadien, 6.
Jetté joue maintenant à la place de Donald Smith. Le Canadien souffre de l'absence de Lalonde, Payan, Pire et D. Smith.
Povey frappe Crawford sur l'épaule. Les hors jeu se font fréquents. On sait s'ils sont fréquents à la fin de telles joutes.

Québec, 7; Canadien, 6.
SOMMAIRE
Première période
1.—Québec.—T. Smith. 25
2.—Québec.—Joe Malone. 9.11
3.—Canadien.—Lavolette. 2.34
4.—Canadien.—Lalonde. 3.21
5.—Québec.—T. Smith. 3.3
6.—Canadien.—D. Smith. 1.18

Deuxième période
7.—Québec.—T. Smith. 6.17
8.—Canadien.—Lalonde. 6.24
9.—Canadien.—D. Smith. 6.31

Troisième période
10.—Québec.—Marks. 10
11.—Canadien.—Lalonde. 1.08
12.—Québec.—Joe Malone. 10.49
13.—Québec.—Joe Malone. 0.4

CHANGEMENTS
Mummery par Crawford; Marks par Mummery; Crawford par Hall; Smith par Jetté; Jetté par Smith; Lalonde par Povey.

PUNITIONS
Canadien
D. Smith. 2
Dubeau. 4
Lavolette. 1
Berlinguette. 1
Povey. 1

Québec
Mummery. 3
Marks. 1
Hall. 4
T. Smith. 1

LA PARTIE A ETE RUDE
Toronto, 24. — Le club Toronto a remporté sa troisième victoire sur les Indiens en les vainquant par 5 à 3 samedi soir dernier en cette ville.

Après la défaite du Tecumseh aux mains des joueurs de Bruce Ridpath, mercredi dernier, les supporters des Indiens espéraient voir leurs favoris prendre leur revanche, mais, hélas, il n'en fut pas ainsi. Comme ces deux clubs avaient un petit compte de supériorité à régler, on peut facilement s'imaginer que les joueurs ne mirent pas de gants blancs pour se disputer la victoire et aussi la joute fut assez rude. Horace Gaul de Indiens, qui remplaça Corbeau dans la deuxième période, eut maintes fois à souffrir des arguments frappants de Davidson et dut être transporté hors de la glace à la suite d'une collision intentionnelle avec ce dernier.

Les deux McNamara cherchèrent à rudoyer leurs rivaux, mais eurent peu de succès. McGiffin fut aussi victime de la brutalité des frères McNamara et de Corbeau.

Nicholson, dans les buts du Tecumseh ne fit guère meilleure figure que lors de la dernière rencontre de ces deux équipes, mercredi dernier. Throop et Vair furent sans contredit les étoiles sur l'alignement des Indiens. Vair se distingua tout spécialement par sa précision dans ses tirs. McGiffin fit un excellent travail

LES SENATEURS ONT DEFAIT LES JOUEURS DE DICKY BOON DANS UNE JOUTE INSIGNIFIANTE

Le club Ottawa n'eut aucune difficulté à vaincre le Wanderer samedi soir. — Currie, Atkinson et Miller ont été appelés à la rescousse dans la période finale

UNE MAIGRE ASSISTANCE

Ottawa, 24. — Les clubs Ottawa et Wanderer ont joué la partie la plus insignifiante de la saison devant une maigre assistance, samedi soir à l'Aréna locale. La joute se termina par une victoire facile des Sénateurs qui triomphèrent de leurs adversaires par un résultat de 9 points à 3.

Dans la première période les avant des visiteurs firent bonne figure, mais par contre la défense était absolument nulle et ces premières vingt minutes se terminèrent à l'avantage des locaux avec un score de 5 à 0. Boyce laissa passer plusieurs coups faciles et Ross et Cleghorn étaient si faibles que les Sénateurs les déjouèrent à volonté. Dickey Boon substitua Cadotte à Boyce, dans les buts du Wanderer.

Cadotte se révéla en arrêtant plusieurs coups dangereux. Le magnifique travail du Canadien-Français donna un peu de courage à la défense et après ce changement, Ross et Sprague jouèrent mieux.

Le jeu était presque nul dans la deuxième période que dans la première et les locaux réussirent sans difficulté à compter deux points tandis que les visiteurs n'en enregistrèrent qu'un seul.

Russell, Ross, Hyland et Roberts furent remplacés par Atkinson, Currie, Miller et Odie Cleghorn dans la dernière période. Cet alignement fit mieux que celui des vétérans car il compta deux points contre un pour les visiteurs.

Voici quelle était la composition des équipes:

Ottawa. Wanderer.
Lesseur. Buts. Boyce
Merrill. Points. Ross
Shore. Couverts. S. Cleghorn
Ronan. Centres. O. Cleghorn
Westwick. Alliers. Hyland
Darragh. Alliers. Roberts

CHANGEMENTS
Broadbent pour Westwick; Cadotte pour Boyce; Russell pour Odie Cleghorn; Lowery pour Darragh; Darragh pour Lowery; O. Cleghorn pour Hyland; Atkinson pour Ross; Miller pour Roberts; Currie pour Russell.

SOMMAIRE
Première période
1.—Ottawa.—Darragh. 8.30
2.—Ottawa.—Darragh. 3.30
3.—Ottawa.—Ronan. 1.00
4.—Ottawa.—Broadbent. 0.20
5.—Ottawa.—Broadbent. 2.20

Deuxième période
6.—Ottawa.—Ronan. 4.40
7.—Wanderer.—Russell. 2.00
8.—Ottawa.—Broadbent. 4.17

Troisième période
9.—Ottawa.—Ronan. 1.00
10.—Wanderer.—S. Cleghorn. 10.22
11.—Wanderer.—O. Cleghorn. 0.10
12.—Ottawa.—Merrill. 3.00

PUNITIONS
Fautes majeures: O. Cleghorn, Roberts, Broadbent (2), Darragh, Lesueur.
Fautes mineures: Russell et Lesueur.

A. Gaudet; 3e, A. Reeves. Temps: 3 mins. 18 secs.
Événement No 3, 2 milles, seniors: 1er, L. Larochelle. 2e, L. Robert. 3e, O. Lacroix. Temps: 7 min. 09 secs.

Événement No 4, 420 verges à reculs, classe junior: 1er, H. Gouin; 2e, A. Reeves; 3e, J. Mill. Temps: 1 min. 02 secs.

Événement No 5, 560 verges à reculs, classe intermédiaire: 1er, A. Gauthier; 2e, P. Racette. Temps: 1 min. 18 secs.

Événement No 6, 700 verges à reculs, seniors: 1er, R. Godbout; 2e (exæquo) G. Larin et L. Roberge. Temps: 1 min. 38 secs.

Événement No 7, course à obstacles: 1er, T. McCaffrey; 2e, A. Gauthier. Temps: 46 secs.

JOUTE DE HOCKEY
Les Mont Saint-Louis remportèrent la victoire sur l'Ecole Polytechnique par 9 à 1.

L'alignement était le suivant:
Mont Saint-Louis. Polytechnique
C. Casson. Buts. Quenneville
E. Quinlan. Points. Gaudet
G. Porter. Couverts. A. Leroux
A. McCallum. Rover. H. Massue
L. Limoges. Alliers. A. Peyin
E. Pombriand. Centres. Z. Lambert
Arbitres: T. Riddell et Léo, Dandurand.

Les officiers étaient:
Juges: MM. E.C. St-Père, P. Murphy, Jos. Tholin, C. J. Hanratty, A. Pigeon, C. A. Singleton, C. Baillargeon, L. I. McMahon, J. T. Stevens, Starter: G. Dubuc.

Chronométrateurs: J. Drutty, L. Provost, R. O. Irwin, A. Limoges.
Pointeurs: L. Rubenstein, A. Michaud, W. Norman, J. R. Savoie, G. Laque, H. Gray.

Compteurs: C. Rolland, J. Martin, L. Lacoste, F. Kierman, J. Barilou, A. Grise, A. Fontaine.

Tournoi de Toledo
CE CONCOURS INTERNATIONAL DE QUILLES SEST OUVERT OFFICIELLEMENT, HIER SOIR.

Toledo, 24. — Le tournoi international de quilles s'est ouvert hier soir à l'Auditorium Terminal. Son honneur le maire Whittier et le juge Howard de Chicago, ont fait les discours d'usage. Seize allées superbes ont été installées et furent inaugurées par des équipes représentant les différents départements d'une manufacture locale d'automobiles. Le secrétaire Langtry a annoncé que les concurrents du tournoi seront les suivants:

502 équipes de cinq joueurs; 1165 équipes de deux joueurs; et 2367 inscriptions individuelles. Les concurrents représenteront quinze États des États-Unis et le Canada.

Excursion sous conduite spéciale dans le district de la Rivière de la Paix
La Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc a organisé une première excursion de colons dans l'Ouest canadien, pour le 28 février. Le Rév. Père Giroux, missionnaire colonisateur pour la province de l'Alberta, partira d'ici à cette date, avec un groupe considérable pour le district de la Rivière de la Paix. Les excursionnistes voyageront en wagons-Pullman de touristes qui se rendront directement à Athabasca sans changement. Le départ de ce groupe se fait de bonne heure afin qu'il puisse arriver dans le district de la Rivière de la Paix à temps pour commencer ses travaux de printemps, et les personnes qui désirent s'y joindre, pourront obtenir des renseignements complets en s'adressant au Rév. Père Giroux, 306 rue Saint-Antoine, à l'adresse quel agent du G. T., ou à J. Quinlan, agent de district de voyageurs, chemin de fer du Grand-Tronc, gare Bonaventure, Montréal, Qué.

POSITION DES CLUBS

	G	P	Pour	Ctr	A.J.	Pour
Québec.	13	4	92	61	3	765
Ottawa.	8	9	75	67	3	471
Canadien.	8	9	74	69	3	471
Wanderer.	8	9	76	75	3	471
Ottawa.	8	9	72	86	3	471
Tecumseh.	6	11	51	82	3	353



FUMEZ LE ROSE QUESNEL

LES meilleures variétés de Tabac, le choix des feuilles et l'expérience acquise dans la fabrication placent le

Rose Quesnel

au premier rang parmi les tabacs à fumer.

Il est exempt d'acreté et d'amertume et dégage un arôme exquis.

En vente partout: 5c. le paquet.

ROCK CITY TOBACCO CO., Manufacturiers, QUEBEC, P.Q.

Maintenant en Vente :

Billets du soir

(DEUXIEME SERIE)

d'ALBERT LOZEAU

Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des "Billets du soir" parus dans le DEVOIR.

En vente au DEVOIR, chez l'auteur, 604 avenue Laval, et dans toutes les librairies.

Le volume 25c; franco 27c

Les compteurs de la N. H. A.

Voici le classement des compteurs de la N. H. A., jusqu'à date:

Malone, Québec. 35
T. Smith, Québec. 35
Pitre, Canadien. 23
Hyland, Wanderer. 22

QUEBEC
Smith. 33
Malone. 35
Marks. 14
Mummery. 3
Crawford. 3
Hall. 4

TORONTO
Wilson. 12
Davidson. 16
Foyston. 8
Cameron. 8
McGiffin. 5
Neighbor. 5
Marshall. 2
McLean. 2

CANADIEN
Donald Smith. 15
Lavolette. 7
Pitre. 25
Lalonde. 25
Payan. 13
Berlinguette. 2

OTTAWA
Broadbent. 21
Dennis. 4
Darragh. 15
Shore. 11
Westwick. 1
Lowery. 2
Ronan. 8
Merrill. 4

TECUMSEH
H. Smith. 15
H. McNamara. 10
Dennis. 10
Strike. 1
G. McNamara. 1
Throop. 8
Vair. 9
Gaul. 3
Corbeau. 1

WANDERER
Russell. 6
Roberts. 11
Ross. 10
Hyland. 22
Miller. 2
S. Cleghorn. 9
O. Cleghorn. 14

LA CITE DE MAISONNEUVE AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'un bureau de votation sera ouvert et tenu à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve, à partir du 15 février courant jusqu'au 1er mars prochain, de 9 heures du matin à cinq heures du soir, tous les jours de la semaine, et de 7 1/2 heures à 9 1/2 heures du soir le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine durant cette période de quinze jours, pour enregistrer au scrutin secret le vote de tous les électeurs municipaux de la cité de Maisonneuve sur la question de l'abolition de la qualification foncière pour la charge de Maire et d'Échevin de la Cité de Maisonneuve.

Donné à Maisonneuve ce quinzième jour du mois de février, mil neuf cent treize.

(Signé) M. G. ECREMENT, Sec.-Trés. de la Cité de Maisonneuve.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal, Cour Supérieure, No. 542. — Dame Mathilda Jobin et vir, demandeurs, vs. Aurèle Jobin, défendeur. Le 5ème jour de mars 1913, à 10 heures de l'avant-midi, au No 6, Cinquième Avenue, en la ville de Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. PIERRE BIENJONETTI, H.C.S. Montréal, 24 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal, Cour de Circuit, J. J. M. Leguerrier, demandeur, vs. T. Dechantal, défendeur et George A. Fuller Co. Limited, défenderesse. Le cinquième jour de mars 1913 à dix heures de l'avant-midi, en la place d'affaires des dits défendeurs, au No. 880 rue Sainte-Catherine Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en pupitre, etc. Conditions: argent comptant. ED. DEROGERS, H. C. S. Montréal, 24 février 1913.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM MONTREAL ET TORONTO
9.00 a.m. 9.40 a.m. 7.30 p.m. 10.30 p.m.
Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE
L'INTERNATIONAL LIMITED
LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.
EQUIPEMENT SUPERIEUR
EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, à vendre le 4 mars et chaque mardi subséquent, jusqu'au 28 octobre, à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM MONTREAL ET TORONTO

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE
L'INTERNATIONAL LIMITED
LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

EQUIPEMENT SUPERIEUR
EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, à vendre le 4 mars et chaque mardi subséquent, jusqu'au 28 octobre, à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques, Tél. Main 6905, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSION DE COLONS
Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.

Tous les mardis de mars à octobre, Limite de retour 2 mois.

OTTAWA
9.05 a.m., 3.40 a.m., 9.15 a.m., 14.00 p.m., 7.45 p.m., 9.50 p.m.
WAGONS-SALONS-OBSERVATOIRES
Wagon-lit sur le train de 9.50 p.m.

TORONTO
9.05 a.m., et 10.00 p.m.
Pour la gare Union
Wagons-salon sur le train de jour
11.15 p.m., pour la gare de la rue Yonge
Wagons à compartiments et wagons-lits éclairés à l'électricité

QUEBEC
10.00 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.30 p.m.
TRAIN DE LUXE A 5 P. M.
Wagons-Buffets et wagons-salons
Tous les jours, excepté le dimanche, 11e dimanche seulement.

DANS LES BALKANS

Une bataille se prépare dans la plaine historique de Troie. — A Andrinople un aéroplane est abattu par un obus turc

LA ROUMANIE ACCEPTE LA MEDIATION DES PUISSANCES, DANS SON DIFFEREND AVEC LA BULGARIE

Un correspondant de guerre affirme que des négociations secrètes ont été entamées entre les nations belligérantes et que la paix sera signée vers le 1er mars

LA PORTE FAIT CONVERGER TOUTES SES FORCES VERS LA DEFENSE DE TCHATALJA ET DE BULAIR.

Londres, 24. — Le passage à Londres de Haki Pacha, l'ancien grand-vizir de la Turquie, n'a eu aucun résultat définitif. Les relations entre les alliés des Balkans et leur ennemi séculaire demeurent, par conséquent, les mêmes.

Il est rumeur ici que les Bulgares viennent de remporter une grande victoire à Bulair, mais les nouvelles qui arrivent de Sofia sont complètement contraires à ce sujet. Selon une déclaration publiée à Constantinople, l'armée bulgare n'a eu lieu à Bulair que l'armée turque et l'armée turque. On assure aussi qu'il n'y a pas eu de rencontre à Andrinople et sur les lignes de bataille de Tchalja.

La Bulgarie a refusé la formation d'une zone neutre à Andrinople. Cependant les consuls et les étrangers doivent demeurer dans la ville jusqu'à ce que la Porte prenne à nouveau ce refus en considération afin qu'elle puisse leur permettre de traverser les lignes turques.

Une dépêche non censurée de Constantinople reçue ici déclare que le gouvernement turc a abandonné l'idée de prendre l'offensive ou de faire un mouvement de flanc; il dirigera ses opérations militaires vers la défense de Tchalja et des lignes de bataille de Bulair. Il espère que cette politique sera favorable à la Turquie et amènera même des complications en Europe, en épuisant les forces alliées.

La dépêche ajoute que la Porte, en faisant de petites concessions au sujet d'Andrinople, s'efforcera de persuader les puissances et les alliés qu'ils auraient tous les avantages de faire la paix au plus tôt. La Turquie, dit-elle, assure que la forteresse d'Andrinople peut résister encore trois semaines aux assaillants.

LE CORRESPONDANT DU "DAILY MAIL", A BELGRADE, ASSURE QUE LES ARMÉES EN PRESENCE FONT ACTUELLEMENT DES NEGOCIATIONS POUR LA PAIX

Londres, 24. — Le correspondant du "Daily Mail" à Belgrade, dit que les alliés et la Porte sont actuellement en négociation et que la paix sera tout probablement conclue dans les premiers jours de mars.

Une autre dépêche de Constantinople au "Daily Mail" déclare que Shukri Pacha, commandant militaire à Andrinople, a informé Shekret Pacha, le grand vizir, qu'il lui serait impossible de prolonger la défense d'Andrinople une semaine de plus, et que le grand vizir lui aurait répondu de faire tout son possible pour tenir encore trois semaines les assaillants en respect et qu'alors la paix serait tout probablement conclue.

Cette déclaration, dit le correspondant du "Daily Mail", explique pourquoi Shukri refuse de permettre aux étrangers de quitter Andrinople; il craint que ces derniers ne révélaient la situation dans laquelle se trouve la ville actuellement.

Il ajoute que le trésor impérial, y compris les superbes bijoux et le trône tout garni de perles, vient d'être transporté secrètement de Stamboul au palais de Brusa, dans la Turquie d'Asie.

L'INDEMNITE DE GUERRE

Sofia, 22. — Le ministre des Finances déclare que le paiement d'une indemnité par la Turquie est une condition essentielle à la conclusion de la paix. Cependant, on ajoute que les alliés n'insisteront pas pour le paiement immédiat.

DESTRUCTION D'UN AVION

Constantinople, 22. — Alors qu'il faisait une reconnaissance au-dessus des fortifications d'Andrinople, aujourd'hui, un aéroplane militaire bulgare a été frappé par un obus turc et est tombé immédiatement. Il était piloté par un officier russe, le lieutenant Nicolas, qui fut fait prisonnier par les Turcs. Le rapport du commandant turc ne dit pas si l'aviateur fut blessé ou non.

UNE LUTTE SANS MERCI

Athènes, 22. — La guerre des Balkans ne cessera pas, à moins que la Turquie ne se mette à genoux et n'impose son pardon, a dit le premier ministre Venizelos, qui est arrivé ici, aujourd'hui, pour conférer avec le roi George. A la demande du roi, M. Venizelos visita récemment les souverains de la Bulgarie, de la Serbie et du Monténégro. Il discute avec eux des progrès de la guerre et des plans pour qu'elle fût continuée.

Le gouvernement ottoman, a-t-il ajouté, peut être assuré que les conditions de paix de l'avenir seront encore plus tranchées et plus vigoureuses que celles imposées par les alliés à la conférence de Londres. Nous insistons sur une forte indemnité pour payer les dépenses de la guerre.

A ce sujet, on disait ici aujourd'hui que les alliés demanderaient une indemnité de pas moins de \$350,000,000, lorsque les négociations de paix seraient refusées de nouveau.

INTERVENTION DE LA RUSSIE

Saint-Petersbourg, 22. — On rapporte que la flotte russe de la mer du Nord se tient prête à intervenir si la Roumanie refuse d'accepter la médiation des puissances et attaque la Bulgarie.

On éprouve beaucoup d'anxiété, ici, au sujet de l'information que les Roumains concentrent leur cavalerie et leur artillerie près de Silistria.

LES FRONTIERES ENTRE LA BULGARIE ET LA ROUMANIE

Sofia, 24. — Les représentants des puissances ont vivement pressé le premier ministre Guechoff de soumettre aux six grandes puissances, afin de mettre fin à toute dispute, la question des limites entre la Bulgarie et la Roumanie. Le premier ministre a promis de s'en rapporter au conseil des ministres et de donner sous peu une réponse aux diplomates.

ON NE S'EST PAS BATTU A GALLIOLI

Londres, 24. — Le correspondant du "Daily Telegraph", qui vient juste de passer quelques semaines aux Dardanelles a télégraphié par voie de Constantinople qu'il n'y avait eu aucun combat à Gallipoli. D'après le même, il appert que les Turcs ont fortifié les lignes de Bulair tandis que les Bulgares retranchés devant les Turcs n'ont engagé le combat de peur de risquer un assaut, les Grecs n'ayant pas débarqué leurs troupes.

LA NOTE DES PUISSANCES

Londres, 24. — Une dépêche datée de Sofia au "Daily Mail" annonce que Haki Pacha a accepté la note des puissances visant la Turquie de céder Andrinople et de laisser aux puissances le sort des îles Egées.

Haki Pacha a exprimé le désir d'être informé des conditions de paix des alliés.

M. Borden à Albany

Albany, N.Y., 24. — M. et Mme R. L. Borden sont les hôtes du gouverneur et de Mme Sulzer. Le premier ministre canadien assistera au dîner annuel de l'University Club qui a lieu ce soir à l'hôtel Ten Eyck.

Le gouverneur a donné hier soir un dîner en l'honneur de ses hôtes, qui consacrent la journée d'aujourd'hui à la visite de la ville.

ERIC HAMBER

Winnipeg, 24. — M. Eric Hamber, professeur au "Saint John's College School" depuis nombre d'années, est mort hier à Winnipeg.

M. Hamber était né en Angleterre. Il vint au Canada en 1871, et fut nommé professeur au Collège Saint-Jean de cette ville, en 1881.

Survivant au défunt, son épouse, une fille et deux fils.

DESTRUCTION D'UN AVION

Constantinople, 22. — Alors qu'il faisait une reconnaissance au-dessus des fortifications d'Andrinople, aujourd'hui, un aéroplane militaire bulgare a été frappé par un obus turc et est tombé immédiatement. Il était piloté par un officier russe, le lieutenant Nicolas, qui fut fait prisonnier par les Turcs. Le rapport du commandant turc ne dit pas si l'aviateur fut blessé ou non.

LA NOTE DES PUISSANCES

Londres, 24. — Une dépêche datée de Sofia au "Daily Mail" annonce que Haki Pacha a accepté la note des puissances visant la Turquie de céder Andrinople et de laisser aux puissances le sort des îles Egées.

Haki Pacha a exprimé le désir d'être informé des conditions de paix des alliés.

M. Borden à Albany

Albany, N.Y., 24. — M. et Mme R. L. Borden sont les hôtes du gouverneur et de Mme Sulzer. Le premier ministre canadien assistera au dîner annuel de l'University Club qui a lieu ce soir à l'hôtel Ten Eyck.

Le gouverneur a donné hier soir un dîner en l'honneur de ses hôtes, qui consacrent la journée d'aujourd'hui à la visite de la ville.

ERIC HAMBER

Winnipeg, 24. — M. Eric Hamber, professeur au "Saint John's College School" depuis nombre d'années, est mort hier à Winnipeg.

M. Hamber était né en Angleterre. Il vint au Canada en 1871, et fut nommé professeur au Collège Saint-Jean de cette ville, en 1881.

Survivant au défunt, son épouse, une fille et deux fils.

DESTRUCTION D'UN AVION

Constantinople, 22. — Alors qu'il faisait une reconnaissance au-dessus des fortifications d'Andrinople, aujourd'hui, un aéroplane militaire bulgare a été frappé par un obus turc et est tombé immédiatement. Il était piloté par un officier russe, le lieutenant Nicolas, qui fut fait prisonnier par les Turcs. Le rapport du commandant turc ne dit pas si l'aviateur fut blessé ou non.

LA NOTE DES PUISSANCES

Londres, 24. — Une dépêche datée de Sofia au "Daily Mail" annonce que Haki Pacha a accepté la note des puissances visant la Turquie de céder Andrinople et de laisser aux puissances le sort des îles Egées.

Haki Pacha a exprimé le désir d'être informé des conditions de paix des alliés.

Le président Taft et la paix universelle

ON DECORE LE PRESIDENT EN RECONNAISSANCE DE SES SERVICES RENDUS A LA CAUSE.

New-York, 22. — Le président Taft a été ce soir l'hôte d'honneur de l'American Peace and Arbitration League, au banquet de cette association. Une médaille lui a été présentée par l'Institut National des Sciences Sociales, en témoignage d'admiration pour ses services dans la cause de la paix universelle.

Au cours du banquet, M. Taft a prononcé un magnifique discours. Il a eu des paroles très franches au sujet de la situation mexicaine et s'est déclaré en faveur de tous les efforts possibles pour éviter l'intervention américaine dans les affaires de cette république. "Depuis deux ans, a-t-il dit, le Mexique a donné un triste spectacle à tous ceux qui aiment sa cause et qui supportent le gouvernement populaire. Mais nous ne devons pas désespérer. Nous ne devons pas, dans une cause comme celle du Mexique, — car elle diffère de celle des républiques de l'Amérique Centrale — faire telle ou telle démarche, qui portera les Mexicains à penser que nous avons certains profits et les soulèvera contre nous."

"Nous devons éviter ce qu'on appelle l'intervention et avoir toute la patience possible. Nous devons prendre certaines précautions et c'est chose faite."

Discutant les traités de paix projetés avec la Grande-Bretagne et la France, le président dit qu'il était grandement désappointé de ce qu'ils n'avaient pas été ratifiés par le sénat. Mais il se soumettrait à son jugement et espérait qu'un changement prochain dans le personnel de cette institution serait suivi de la ratification de ces traités.

Plus de quarante organisations en faveur de la paix étaient représentées à ce dîner.

Prirent la parole: Henry Clews, président de la Ligue; Domício Da Gama, l'ambassadeur brésilien; John E. Hedges et M. Choates.

Nécrologie

LE DOCTEUR NORMAN KINGSLEY.

(Service particulier)

New-York, 24. — Le docteur Norman Kingsley, dentiste, auteur et artiste, fondateur du Collège dentaire de New-York, est mort jeudi dernier à sa demeure, à Arco, près de Patterson, N. J.

En 1866, il fonda le Collège dentaire de New-York, où il fut professeur pendant plusieurs années. Le docteur Kingsley était aussi un sculpteur de renom. Le buste de M. Whitelaw Reid est le plus important de ses ouvrages. Sa femme et ses deux sœurs lui survivent.

LE DOCTEUR L'HOMMEDIU

New-York, 24. — Le docteur L'hommédiu, premier assistant du service d'hygiène du port de New-York, est mort subitement hier après-midi d'une maladie de cœur. Le docteur L'hommédiu, âgé de 47 ans, était reconnu comme une autorité dans les maladies contagieuses. Gradué du Collège Médical de Bellevue, il passa quelques années au bureau d'hygiène de New-York, puis en 1905, il fut nommé premier assistant dans le service du port de New-York.

JOHN A. DUFFIE

M. John A. Duffie, depuis trente ans employé de la compagnie du Grand-Tronc, est mort hier à l'hôpital Royal-Victoria.

M. Duffie était né à Inverness, Ecosse, il y a cinquante ans, et était venu s'établir au Canada en 1884.

Le défunt laisse une épouse et quatre enfants.

WILLIAM MINTO

M. William Minto, secrétaire de la ville de Westmont depuis un an, est décédé, hier, à sa demeure, à la suite d'une courte maladie.

M. Minto, né à Inverary, Ecosse, vint au Canada, en 1854. Il est le fondateur de la maison de commerce connue sous la raison sociale "Minto, Levine & Co.". Le défunt faisait aussi partie de plusieurs sociétés. Lui survivent, une femme et huit enfants.

J. DELAURIERS

Ottawa, 24. — M. Isidore Delauriers, l'un des fondateurs du "Saint-Hubert's Gun Club", est mort, hier, à Ottawa, à l'âge de 85 ans.

M. Delauriers était un militaire émérite. Il fut pendant plusieurs années régimentaire du "Canadian Rifles Team", à Bisley, et employé du Département des Chemins de Fer et Canaux.

LETTRES D'UN MANITOBAIN

Les conditions du recrutement

IV

40.—Le problème de l'immigration française au Manitoba — problème dont la solution devient de plus en plus difficile — doit immédiatement être mis à l'ordre du jour.

A ceux qui seraient tentés de croire et de dire que c'est là une entreprise qui devrait être laissée aux gouvernements, ou qu'un projet d'immigration qui est l'affaire d'un groupe, d'individus n'est pas pratique, je ferai remarquer que de tels projets sont déjà pratiqués par des associations d'hommes comme vous et moi.

La "William Pearson Company Limited", qui a son siège social à Winnipeg a acquis il y a quelques années plusieurs milliers d'acres de terre dans le nord de la Saskatchewan. Cette compagnie divise ses terres en fermes, les aménage, et les vend à termes faciles aux colons qui ont un petit capital ou un roulement de fermier, et qui surtout ont les qualités nécessaires pour faire de bons cultivateurs. Elle trouve à peu près tous les colons dont elle a besoin dans les deux Dakotas et le Minnesota — son bureau principal de propagande est à Minneapolis. Là, les agents reçoivent les demandes écrites de ceux qui veulent prendre des terres; au moyen d'un questionnaire très détaillé, on parvient à connaître l'avis et le savoir de chacun; leur cas est jugé, et l'on n'accepte comme acheteurs que les plus recommandables.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien fait aménager dans l'Alberta Central des fermes qu'elle aménage d'un stock ou roulement nécessaire pour les exploitants; le tout, d'une valeur de \$6,000, est vendu, non pas aux colons qui ont de la fortune, ou qui sont capables de faire travailler les autres, mais aux colons dont l'habileté et l'amour du travail sont une garantie de succès, et qui ont une famille dont l'ambition est de réussir. A ces colons elle ne demande que \$100.00 comptant sur l'achat et se rembourse de la balance, sur une partie de la récolte de chaque année.

Il s'est formé récemment une compagnie de colonisation sous le patronage du duc de Sutherland, qui sera dirigée par des hommes d'affaires anglo-canadiens, dont plusieurs de Winnipeg. Ses actionnaires n'exigent qu'un faible intérêt sur leur mise de fonds et consentent à ce que les profits soient utilisés à promouvoir l'établissement de colons anglais au Canada.

Le "Patriote" de l'Ouest annonçait dernièrement la nouvelle de la formation à Duck Lake d'une compagnie de colonisation qui va recruter son monde dans les campagnes de la France.

Après tout, ce problème se réduit à une question d'argent, et peut être résolu par toute organisation disposant de capitaux selon les principes et les règles de prudence admis dans toute entreprise financière. Il y a dans cette province beaucoup d'agents d'immigrants, de marchands et même de cultivateurs qui sont, sans s'en apercevoir, des colonisateurs. Ils achètent un bon jour un quart de section à \$12.00 l'acre, soit un \$2,000.00, payent \$400.00 comptant, font des améliorations pour cinq à six cents piastres, et revendent pour une somme de \$3,000.00; en s'assurant un comptant de quelques cents piastres, ils font en moyenne par transaction du 75 à 100 pour cent. Il est vrai qu'ils n'ont peut-être pas à aller solliciter un acheteur qui, la plupart du temps, est là tout prêt attendant l'occasion de s'établir. Mais avec du capital ils pourraient multiplier leurs opérations et trouver au besoin des colons ailleurs sans beaucoup de frais d'annonces ou de recrutement.

Ce qui peut se faire individuellement peut être entrepris avec encore plus de succès par une association de personnes qui ont du capital et de l'expérience. Indiquez à une certaine de nos compatriotes un moyen pratique et sûr de faire de bons profits dans l'achat, l'amélioration et la vente des terres en ne choisissant que des districts recommandables dans cette province qui est essentiellement agricole, et vous pouvez être certains que la majorité va approuver et accepter ce genre de placement parce que, à part les rendements, sous forme de profits, ils auront trouvé la meilleure manière d'exercer leur patriotisme et l'occasion de créer une oeuvre véritablement nationale.

Il n'y a pas d'entreprise plus louable et plus pressante que celle qui rendra notre population aussi maîtresse de ses institutions financières que de ses institutions nationales.

Or, si se formait maintenant une compagnie disposant d'une somme d'une centaine de mille piastres, capable, grâce aux profits accumulés, de commander dans cinq ans un capital d'un million, il serait alors facile de convertir les fonds de cette association en capital actif pour fonder quelques compagnies industrielles, et quelques corporations financières telles que compagnies de prêts et compagnies d'assurances.

Il serait fort à propos pour notre race de mêler le patriotisme aux affaires et de montrer aux autres nationalités qui nous entourent que nous pouvons tenir une place enviable dans le développement matériel de cette province comme dans le domaine intellectuel.

Nous serions coupables de nous attarder à ne rien faire, car le sort de la race française dans notre province sera bientôt incertain si nous ne prenons aucun moyen pour l'assurer.

En minorité parmi tant d'autres races qui s'agitent, marchent de l'avant, s'emparent du sol, contrôlent le commerce, s'imposent en politique, il y a danger pour notre existence comme peuple homogène. En contact journalier avec cette population cosmopolite dont la principale occupation est l'accumulation des richesses, nous laissons la source d'où dérivent nos façons de penser et de sentir, nos goûts intellectuels et notre tempérament propre. En exposant notre langue et notre foi aux atteintes de l'égoïsme moderne et aux séductions du progrès matériel, nous laissons s'effacer en nous l'empreinte originale. Nous avons déjà laissé entrer dans nos rangs des ennemis, et nous approuvons facilement des réagés, qui s'efforcent d'atténuer les traits de la culture française et de détruire autour de nos foyers et de nos écoles une atmosphère conforme à notre esprit et à nos idées.

Le seul moyen de conserver l'intégrité de notre caractère national dans cette province où nos pères furent les premiers à apporter la civilisation, c'est de lui donner des colons de notre origine. Le Manitoba ne saurait avoir de meilleurs fils que nos frères de la Province de Québec et des Etats-Unis.

"Voici l'appel qui lui faut jeter aux quatre coins de notre Province: En avant la colonisation française!"

L. A. DELORME.

La santé d'Alphonse XIII

Londres, 24. — On entretient des craintes au sujet de la santé du roi Alphonse XIII d'Espagne. Le jeune monarque a malheureusement hérité de la faiblesse physique de son père qui mourut de la phthisie, trois mois avant la naissance d'Alphonse XIII.

La reine-mère entoura son fils des plus tendres soins. Malgré cela, Alphonse est demeuré l'aspect très frêle. On dit que l'un de ses pousmons est attaqué. Avec cela que l'air de son pays lui est contraire. Quoiqu'il en soit, le jeune roi est très énergique et s'il souffre personne ne s'en aperçoit.

Avis important au Franc-Rieur

Les membres du club de raquetteurs "Franc-Rieur", sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu ce soir à la salle du club. Cette réunion est des plus importantes et tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

La santé d'Alphonse XIII

Londres, 24. — On entretient des craintes au sujet de la santé du roi Alphonse XIII d'Espagne. Le jeune monarque a malheureusement hérité de la faiblesse physique de son père qui mourut de la phthisie, trois mois avant la naissance d'Alphonse XIII.

La reine-mère entoura son fils des plus tendres soins. Malgré cela, Alphonse est demeuré l'aspect très frêle. On dit que l'un de ses pousmons est attaqué. Avec cela que l'air de son pays lui est contraire. Quoiqu'il en soit, le jeune roi est très énergique et s'il souffre personne ne s'en aperçoit.

Avis important au Franc-Rieur

Les membres du club de raquetteurs "Franc-Rieur", sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu ce soir à la salle du club. Cette réunion est des plus importantes et tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

La santé d'Alphonse XIII

Londres, 24. — On entretient des craintes au sujet de la santé du roi Alphonse XIII d'Espagne. Le jeune monarque a malheureusement hérité de la faiblesse physique de son père qui mourut de la phthisie, trois mois avant la naissance d'Alphonse XIII.

La reine-mère entoura son fils des plus tendres soins. Malgré cela, Alphonse est demeuré l'aspect très frêle. On dit que l'un de ses pousmons est attaqué. Avec cela que l'air de son pays lui est contraire. Quoiqu'il en soit, le jeune roi est très énergique et s'il souffre personne ne s'en aperçoit.

Avis important au Franc-Rieur

Les membres du club de raquetteurs "Franc-Rieur", sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu ce soir à la salle du club. Cette réunion est des plus importantes et tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

La santé d'Alphonse XIII

Londres, 24. — On entretient des craintes au sujet de la santé du roi Alphonse XIII d'Espagne. Le jeune monarque a malheureusement hérité de la faiblesse physique de son père qui mourut de la phthisie, trois mois avant la naissance d'Alphonse XIII.

La reine-mère entoura son fils des plus tendres soins. Malgré cela, Alphonse est demeuré l'aspect très frêle. On dit que l'un de ses pousmons est attaqué. Avec cela que l'air de son pays lui est contraire. Quoiqu'il en soit, le jeune roi est très énergique et s'il souffre personne ne s'en aperçoit.

Avis important au Franc-Rieur

Les membres du club de raquetteurs "Franc-Rieur", sont priés d'assister à l'Assemblée qui aura lieu ce soir à la salle du club. Cette réunion est des plus importantes et tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

La santé d'Alphonse XIII

Londres, 24. — On entretient des craintes au sujet de la santé du roi Alphonse XIII d'Espagne. Le jeune monarque a malheureusement hérité de la faiblesse physique de son père qui mourut de la phthisie, trois mois avant la naissance d'Alphonse XIII.

La reine-mère entoura son fils des plus tendres soins. Malgré cela, Alphonse est demeuré l'aspect très frêle. On dit que l'un de ses pousmons est attaqué. Avec cela que l'air de son pays lui est contraire. Quoiqu'il en soit, le jeune roi est très énergique et s'il souffre personne ne s'en aperçoit.

Si vous ne buvez pas encore "Salada" vous ne vous rendez certainement pas justice dans vos achats de thé. "Essayez-le"

"SALADA"

se vend noir, vert ou mélangé en paquets de plomb cachetés soigneusement — jamais à la pesée.

EN ROUTE VERS LES REGIONS ANTARCTIQUES

Le Gouvernement canadien consent à encourager l'explorateur Steffansson

Ottawa, 24. Il est maintenant officiel que l'explorateur Vilhalmur Steffansson entreprendra en mai prochain une expédition dans les régions antarctiques sous les auspices du gouvernement canadien.

Le coût de cette expédition s'élève, dans les \$75,000. Le gouvernement a déjà voté une somme considérable à ce sujet. Plusieurs sociétés tant américaines que canadiennes

ont aussi, paraît-il, aidé le nouvel explorateur.

L'expédition durera probablement quatre ans. Elle partira en mai de Victoria, C.A., sur le vaisseau dont M. Steffansson est le propriétaire. Le point de ravitaillement se fera aux îles Herschell.

L'expédition, sous l'égide du drapeau anglais, sera sous la direction du Service Naval Canadien.

SPORT

La Ligue de la Cité

LES DERNIERES PARTIES DE LA SAISON SERONT JOUEES CE SOIR A L'ARENA—HOCHELAGA vs. CHAMPETRE.

Le programme dans cette ligue est le suivant pour ce soir, à l'Arena: 8 h. — Garnets vs. Saint-Jacques. 9 h. — Stars vs. Shamrock. 10 h. — Hochelaga vs. Champtre. Il y a cette semaine deux leaders dans cette ligue, Laliberté et Pontbriand, tous deux du club Hochelaga. Ils sont suivis de très près par Guévremont et Guy, le premier du Saint-Jacques, et le second des Champtres.

La séance de ce soir, le 24 courant, sera la dernière de la saison dans la Ligue de la Cité, et les divers clubs qui auront des parties à reprendre le feront les lundis suivants. Un magnifique programme sera fourni aux milliers de partisans de cette belle association. Les Garnets et les Saint-Jacques batailleront ferme pour la troisième place. Les Stars et les Shamrock, de vieux rivaux, s'affronteront l'un contre l'autre, dans le second engagement de la soirée. Enfin, le club Hochelaga fera face au Champtre, dans l'engagement final, et cette soirée sera le clou de la saison.

Hochelaga est pratiquement champion de la Ligue de la Cité; mais on ne sait pas quelles conséquences pourraient offrir pour lui une défaite, ce soir, aux mains des Champtres.

Ligue Maisonneuve

Voici le programme des joutes de ce soir au Jubilee: 8 h. — La Casquette vs Maisonneuve; 9 h. — Voyageurs de Commerce vs Emerald; 10 h. — Jubilee vs Dominion.

La Ligue de Maisonneuve, quoique fondée tardivement, a obtenu un très bon succès à sa partie d'ouverture, lundi dernier, et tout fait prévoir qu'il y aura grande foule ce soir.

M. R. Duckett et Harry Henderson arbitreront.

Bellehumeur et Seaback vainqueurs

Harry Seaback a battu Wallace dans la troisième partie du tournoi de pool professionnel, à la salle de billard Galety, samedi dernier, 150 à 119, et Paul Bellehumeur a triomphé de Lajoie, hier soir, 150 à 106. Bellehumeur a joué en maître, enregistraut de belles séries de 22, 21 et 19, égalisant le record de Duquette; ce dernier ayant compté 22 points consécutifs contre Gagnon dans la première partie du tournoi.

Les séries des deux joutes suivantes: Seaback 15 15 14 Wallace 13 12 10 Bellehumeur 22 21 19 Lajoie 18 12 8

Lévesque sera forcément obligé de se retirer du tournoi, à cause d'une blessure à la main, de la part de Charles Pelletier ou Antonio Croteau le remplacera et opposera Gagnon ce soir.

Le procès des 106 Coréens

Séoul, Corée, 24. — On instruita demain à nouveau le procès des 106 Coréens accusés de conspiration contre la vie du Gouverneur-Général Terachi en 1910.

Le procès des 106 Coréens

Séoul, Corée, 24. — On instruita demain à nouveau le procès des 106 Coréens accusés de conspiration contre la vie du Gouverneur-Général Terachi en 1910.

Le procès des 106 Coréens

Séoul, Corée, 24. — On instruita demain à nouveau le procès des 106 Coréens accusés de conspiration contre la vie du Gouverneur-Général Terachi en 1910.

Le procès des 106 Coréens

Séoul, Corée, 24. — On instruita demain à nouveau le procès des 106 Coréens accusés de conspiration contre la vie du Gouverneur-Général Terachi en 1910.

Le procès des 106 Coréens

Séoul, Corée, 24. — On instruita demain à nouveau le procès des 106 Coréens accusés de conspiration contre la vie du Gouverneur-Général Terachi en 1910.

Le procès des 106 Coréens

Séoul, Corée, 24. — On instruita demain à nouveau le procès des 106 Coréens accusés de conspiration contre la vie du Gouverneur-Général Terachi en 1910.

Le procès des 106 Coréens

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 10
Même date l'an dernier... 20
Aujourd'hui minimum... 8
Même date l'an dernier... 8

BAROMETRE
8 heures matin, 30.10; 11 heures matin, 30.10; midi, 30.10.

DEMAIN
BEAU ET DOUX

Les sentiments

de M. Forget

La "Patrie" de vendredi écrivait :

"Le 'Devoir', l'Action Sociale et d'autres journaux ont remarqué que Sir Rodolphe Forget a refusé de faire partie du nouveau bureau de direction du 'merger' de la Compagnie Richelieu parce que les intérêts des Canadiens-français étaient sacrifiés. Nous croyons sans peine que les confrères interprètent justement les sentiments qui ont guidé Sir Rodolphe dans sa décision."

En ce qui concerne le "Devoir", la "Patrie" est dans l'erreur. D'après les renseignements fournis par M. Forget lui-même à l'un de nos reporters, le "Devoir" a publié, samedi, ce qui suit : "Sir Rodolphe Forget avait eu, à lui seul, 95 pour cent des votes; mais il refusa néanmoins de faire partie du nouveau bureau, 'donnant pour motif' que les Canadiens-français avaient été éliminés de la direction."

Le "Devoir" a simplement reproduit la définition que M. Forget a donnée lui-même de ses motifs. Mais le "Devoir" n'a exprimé aucune opinion à ce sujet et n'entend nullement se porter garant ou caution du patriotisme de M. Forget.

Que fera M. Miller ?

IL SERAIT DECIDE A PARLER

Ottawa, 24. — L'on dit de plus en plus, ici, que M. R. C. Miller, le prisonnier du parlement rompra le silence, cette semaine, et répondra enfin à la question que lui posaient les Communes, la semaine dernière.

M. Miller, paraît-il, aurait employé comme interprète entre lui et le ministre de la navigation, de 1907 à 1911, c'est-à-dire ministre surtout, qui lui aurait accordé ses confidences, un personnage qui fut jadis fonctionnaire fédéral, qui fut congédié en 1911, et qui, après avoir été pendant quelque temps à l'emploi de M. Miller, mourut, un jour, en des circonstances tragiques. On dit ici que si M. Miller n'a pas voulu révéler tout d'abord le nom de ce personnage, c'est qu'il ne voulait pas mettre en cause l'honneur d'un homme disparu et incapable de se défendre. Mais, paraît-il, comme M. Miller trouve que l'affaire prend une tournure grave et comme il sait maintenant que son incarcération est sérieuse, il aurait résolu de parler, certain que personne ne lui fera un reproche de révéler le nom, dans les circonstances actuelles.

On s'attend à ce que son avocat fasse des démarches auprès du président de la Chambre, afin de permettre à son client de comparaître de nouveau aux Communes et de répondre, cette fois-ci, d'une manière qui satisfasse les députés. L'affaire, dit-on, aurait un dénouement cette semaine même.

Mort de M. Louis

V. Filteau

(De notre correspondant)

Québec, 24. — M. Louis V. Filteau, imprimeur du Roi est mort ce matin à l'hôtel-Dieu après quelques semaines de maladie.

M. Filteau avait été à M. P. Yaugeois comme imprimeur du Roi, il y a une couple d'années.

Né à Lévis, M. Filteau entra très jeune à l'emploi de M. Tarte. Quand le "Canadien" fut transporté à Montréal, il en devint le chef d'atelier. Il entra plus tard à l'emploi de la "Patrie" et pendant plusieurs années chef de département jusqu'à ce qu'il fut appelé au poste d'imprimeur du Roi.

Arrêté pour chantage

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Arthur Gignac, de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans a été arrêté samedi sous l'accusation de chantage. Gignac est accusé d'avoir écrit à un citoyen de Saint-Laurent le menaçant de le faire arrêter s'il ne lui versait pas la somme de \$50. Son procès a été fixé au 28 du courant.

A propos d'alcoolisme

LE DIRECTEUR DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE DONNE DES STATISTIQUES AU PRESIDENT POINCARÉ.

Paris, 24. — Le président Poincaré a débuté par une visite à l'hôpital St-Antoine. Il a remarqué un malade qui souffrait de cirrhose alcoolique de la foie et demanda des explications au médecin qui lui donna des statistiques sur les malades traités, depuis dix mois. Cent onze malades, qui étaient des buveurs modérés ont perdu soixante-six enfants, soit seize pour cent de leurs familles. Quarante-vingt buveurs excessifs ont perdu 73 enfants, soit 20-1-3 pour cent de leurs familles et 117 alcooliques confirmés ont perdu 220 enfants, soit 61-1-4 pour cent de leurs familles. Ces chiffres, dit le médecin, sont de la plus grande importance, car ils démontrent la dépopulation en France. Le président a exprimé l'espoir que les journaux donneraient la plus grande importance à ces faits.

On tirera vingt chopines d'eau au malade qui souffre de cirrhose.

ASSISTANT DEMANDE

Un homme compétent comme assistant-gérant dans un journal français quotidien. Devenir connaître parfaitement le français et bien comprendre l'anglais.

Ecrire tout de suite à boîte 750 Montréal.

LES FAITS TRAGIQUES LE REGIME HUERTA AMUNDSEN A MONTREAL

Drame horrible rue du Grand-Tronc. — Une femme meurt, la gorge tranchée d'un coup de couteau et son mari expire à son tour après avoir accusé formellement son beau-frère. — Ce dernier est arrêté

LES TRAVERSES A NIVEAU FONT DEUX VICTIMES. — UNE MORT SUSPECTE

Dans la nuit de samedi à dimanche, une épouvantable tragédie s'est déroulée, rue du Grand-Tronc, à la Pointe Saint-Charles. Une femme, Anna Michaud, âgée de 29 ans, épouse de Francis Vautour, a eu la gorge tranchée d'un coup de couteau. Elle a été trouvée morte dans son lit. Son mari a eu la mâchoire fracassée. Il est mort hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame.

Est-ce un meurtre suivi d'un suicide? Voilà ce que se demande la police. A la Sûreté, on croit être en présence d'un double meurtre.

Un nommé Frank Michaud, frère de Mme Vautour, est sous arrestation. On attend l'enquête qui révélera s'il a été mêlé au drame de la rue du Grand-Tronc.

Avant d'expirer, Francis Vautour a formellement accusé son beau-frère, Théodore, jeune fils de Vautour, corrobore l'assertion de son père.

Vers six heures et demie dimanche matin, la police du poste No. 9 était prévenue qu'un crime venait d'être commis dans la maison vis-à-vis. Le lieutenant Bellefleur envoya le constable Tremblay voir ce qui s'était passé. Celui-ci vit le terrifiant spectacle décrit plus haut. Dans une chambre étaient les six enfants des victimes, pauvres orphelins qu'on a confiés à une belle-sœur de Francis Vautour, Mme Raymond.

M. Tremblay manda l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Le Dr Mathieu, qui était de service, déclara que Mme Vautour était morte depuis deux heures et qu'on pouvait faire transporter son cadavre à la morgue. Quant à Vautour, le médecin le pensa, et on l'emmena à l'hôpital. C'est là qu'il est mort hier après-midi, non sans avoir porté l'accusation terrible contre son beau-frère.

Michaud fut très surpris lorsque la police se présenta chez lui, et lui dit de quel crime on l'accusait. "Je ne connais rien de cette affaire", dit-il.

Les noms des enfants des victimes de ce drame, sont : Théodore, 9 ans; Victor, 8 ans; Gilbert et Bella, deux jumelles, 6 ans; Germaine, 4 ans et Olympe, 3 ans.

L'ENQUETE DU CORONER

A midi on a commencé l'enquête sur les causes de la mort de Francis Vautour et de sa femme qui ont été horriblement massacrés à leur résidence de la Pointe Saint-Charles, 187 rue du Grand-Tronc. Le principal témoin fut un enfant de neuf ans, Théodore, qui donna à la police les premiers renseignements sur cette tragédie et qui, ce matin, répéta la même histoire qu'il avait dit hier, et que nous raconterons plus loin, dans son témoignage.

L'enquête se continuera mardi prochain, afin de donner à la police le temps de chercher de nouveaux témoins et de jeter un peu de lumière sur cette affaire, obscure.

DEUX VICTIMES DES TRAVERSES A NIVEAU

Deux personnes ont été tuées par des convois du Grand-Tronc, la première samedi et la seconde dimanche. L'une des victimes est Y. A. Lavigne, âgé de 30 ans, l'autre un nommé Léon Brien, âgé de 18 ans, et demeurant 105 Carleton. Les deux corps ont été transportés à la Morgue, où une enquête sera tenue.

UNE EXHUMATION

Le juge Guérin a commencé samedi une enquête préliminaire qui conduira peut-être à la découverte d'un meurtre sensationnel. Le premier acte de cette enquête a été l'émission d'un permis d'exhumation du cadavre de François Chausse, décédé il y a environ un mois à Saint-Albans, Vt. Chausse avait demeuré à Montréal pendant presque toute sa vie. Il fut inhumé dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, de cette ville.

Samedi matin, la femme du défunt se présenta devant le coroner McMahon, demandant un permis d'exhumation. Les raisons étaient qu'il n'avait été malade que quelques jours, et qu'à sa mort il portait des symptômes indiquant qu'il avait été empoisonné avec de la morphine.

M. le juge Guérin a accordé le permis d'exhumation et une autopsie sera faite par un des médecins de la Morgue avec un médecin de Saint-Albans.

ELLE SUCCOMBE

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Madame Yvonne Jean Juvier qui a eu les deux jambes broyées dans un accident de tramway, mardi dernier, à Stadacona, a succombé à ses blessures, hier, à l'hôtel-Dieu.

LE GÉNÉRAL DUMAS

Ce militaire très distingué est introuvable. — Il a quitté Paris en octobre 1911 et depuis on ne l'a pas revu

Paris, 24. — Le général Alexandre Dumas, allié aux deux romanciers du même nom, est disparu mystérieusement de Paris et on vient de vendre ses effets à l'encan.

Le général, qui était âgé de 68 ans, et vivait tranquillement dans une banlieue de Paris, quitta sa résidence un après-midi et disparut. La police fut informée. Elle parcourut, mais en vain, le pays. Le général demeura introuvable.

La construction à Westmount

L'Association Municipale de Westmount critique les règlements municipaux de construction de sa ville. Elle se réunira samedi prochain pour décider de certaines réformes.

A l'assemblée d'avant-hier, M. A. Dubé a ouvert la discussion en protestant contre l'acte qui fait le conseil d'un quartier de l'extension d'un hôtel à appartements qui logera 17 familles avec une façade de 56 pieds, quand on lui a refusé le permis d'en ériger une qui aurait logé 9 familles, avec une façade de 84 pieds.

M. Paul Ogilvie protesta contre la construction de garages dans le district d'habitation. M. Lyman demanda l'établissement d'un dépôt de charbon sur les hauteurs de Westmount, pour éviter le halage par les chevaux dans les côtes.

Le bureau suivant a été élu : président, M. A. McArthur; vice-président, MM. E. F. Slack, A. Dubé et H. Timmis, secrétaire-trésorier, M. N. S. Temple-Hill.

Une protestation

M. le commissaire Dupuis nous prie de corriger le rapport qu'on a fait de ses paroles concernant l'érection d'une bibliothèque.

"Je n'ai jamais dit, déclare M. Dupuis, que je m'opposerais, tant que je serai commissaire, à la construction d'une bibliothèque municipale. J'ai exprimé l'opinion qu'on ne verrait pas se construire la bibliothèque pendant mon terme d'office; ce qui est bien différent. Ce n'est pas quand je me suis moi-même formé une bibliothèque particulière de deux mille volumes que j'ai refusé aux autres le droit de s'instruire."

Une conférence qui fait sensation

Belmont, Berlin, 24. — La baronne Bertha von Sautner dont le travail intitulé "Ground Arms" a gagné le prix Nobel de la Paix en 1905 vient de donner une conférence qui a fait sensation à Berlin. Elle a dit, en parlant du président Taft, que c'était un homme sincère et sérieux et que personne au monde plus que lui ne désire la paix universelle. Roosevelt prétend-elle, au contraire, est un fauteur et quand il fait semblant de désirer la paix, il ne fait que se moquer du monde.

Mtre Labori à Montréal

LE CELEBRE CRIMINALISTE FRANÇAIS ASSISTERA A LA CONVENTION DU BARREAU AMERICAIN.

M. J. A. Archambault, bâtonnier du Barreau de Montréal, a reçu de M. Fernand Labori, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris la lettre suivante :

Monsieur le Bâtonnier et Honoré confrère,

"Je tiens à répondre à la communication officieuse que vous me faites en termes si particulièrement aimables et avant que soit formellement l'invitation dont vous me parlez et dont je ferais part à mes confrères du Conseil de l'Ordre. Je désire que vous sachiez avec quel plaisir et sous l'empire de quels sentiments nous répondrons à l'appel de l'Association Générale du Barreau Américain et du Barreau de Montréal, si les circonstances ne s'opposent pas à la réalisation de ce projet. Je serais d'autant plus heureux d'être personnellement votre hôte que j'ai été déjà invité par l'Association Générale du Barreau des Etats-Unis, qu'il m'est impossible, à mon regret, de faire le voyage et que par ailleurs, je serais ravi de rendre au Barreau de Montréal la visite que M. le Bâtonnier Bissillon a faite en 1910 au Barreau de Paris."

Je vous prie d'agréer, M. le Bâtonnier et honoré confrère, avec les assurances de ma haute considération, mes sentiments les meilleurs de confraternité.

Le Bâtonnier de l'Ordre, LABORI.

Le président de l'Association, M. Kellogg, est actuellement en Angleterre, ayant été chargé par le Conseil de l'Association d'aller en personne inviter Lord Halsand, grand chancelier et de revenir par Paris, confirmer à M. Labori l'invitation du Barreau de Montréal.

Feu M. Félix Bigaouette

Les membres de la Congrégation des hommes de Ville-Marie sont priés de se réunir demain soir, à 8 heures, au No 640, Parc Lafontaine, pour réviser l'Office des morts auprès du corps de leur confrère, feu M. Félix Bigaouette.

Note personnelle

M. L. J. Béliveau, gérant général de l'Agence de Publicité Progressif, est parti ce matin pour Toronto.

L'Angleterre est peu disposée à reconnaître officiellement le nouveau gouvernement. — Porfirio Diaz déclare qu'il ne croit pas à l'intervention des Etats-Unis. — Version officielle de l'assassinat. — Ernesto Madero

TOUT UN ETAT REFUSERAIT D'APPUYER LE NOUVEAU PRESIDENT A LA SUITE DU DRAME RECENT

UNE VERSION OFFICIELLE

(Service particulier)

Washington, 24. — L'ancien président Suarez ont été assassinés dans les rues de la ville de Mexico dans une bataille entre leurs gardes et deux groupes d'hommes qui essayaient de s'emparer des prisonniers pour les délivrer, d'après la dépêche officielle envoyée par le sénor De la Barre, ministre des affaires étrangères, à l'ambassade mexicaine aujourd'hui. On n'a pas indiqué clairement quel côté a tiré les coups fatals.

Les dépouilles funéraires des deux présidents seront inhumées avec tous honneurs dans leur rang. Il y a dit-on dans tout le pays un désir universel de voir la paix se rétablir.

ECRIVAIN AMERICAIN EN PRISON

Mexico, 24. — John Kenneth Turner, écrivain bien connu, a été mis en prison sur l'ordre du général Diaz. Il est l'auteur de plusieurs histoires politiques du Mexique. Il y a quelque temps il a écrit un article critiquant Diaz et l'ambassadeur Wilson au sujet de sa détention dans l'arsenal d'Etat. Il est sorti il y a quelques jours seulement.

L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE

(Service particulier)

Londres, 24. — Le gouvernement anglais refusera de reconnaître le nouveau gouvernement du Mexique avant qu'il ait été confirmé dans ses fonctions par une élection générale d'après ce que l'on dit dans les cercles officiels.

UN EMPRUNT

Mexico, 24. — L'ambassadeur américain apprend que le président Huerta vient de négocier à des termes avantageux un emprunt de 60,000,000 de pesos (\$20,000,000) avec des capitalistes des Etats-Unis. Le président Madero avait essayé de faire le même emprunt mais en vain, car il était incapable parce que les Américains étaient au courant des dilapidations du trésor et ne voulaient pas y risquer leurs fonds.

Le général Huerta dit qu'il trouve le trésor national à sec et qu'il a été obligé d'emprunter de l'argent à des particuliers avant de démobiliser ses troupes.

DECLARATION DE DIAZ

Keneh, Egypte, 24. — Porfirio Diaz, ancien président du Mexique, a dit qu'il se tenait lui-même prêt à répondre à l'appel de son pays au cas où des complications étrangères surviendraient à la suite de la révolution. Le vieillard a dit qu'il espérait que les Etats-Unis continueraient à pratiquer la politique des "hands off Mexico."

MORT DE THURAU-DANGIN

Paris, 24. — Paul Mario Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie Française est mort aujourd'hui à l'âge de 76 ans. C'était un historien de très haute valeur qui s'est occupé particulièrement de politique et de religion.

Biographie : — M. Thureau-Dangin, publiciste et historien français, né à Paris en 1837, fut d'abord auditeur au Conseil d'Etat, et renonça à ces fonctions pour faire, dans le Correspondant et le Français, de la politique catholique et monarchiste libérale. Il débuta dans sa carrière d'historien par deux études importantes sur la Restauration : Loyautés et Républicains (1874); le Parti Libéral sous la Restauration (1876), mais se fit connaître par une grande histoire de la monarchie de Juillet (1884-1892), que recommandait l'abondance des informations, la belle ordonnance du plan et la vigueur du style et qui, après avoir valu à son auteur le grand prix Gobert à l'Académie Française le fit admettre, en 1893, dans cette compagnie. Depuis, Thureau-Dangin a publié une histoire de la Renaissance Catholique en Angleterre au XIXième siècle en 1897 et 1903. On lui doit aussi : La Pologne et les Traités de Vienne 1863; Paris Capitale pendant la Révolution Française, (1871); l'Eglise et l'Etat sous la Monarchie de Juillet, Pie IX (1878).

La bibliothèque municipale

LES COMMISSAIRES NE SE PRONONCERONT SUR L'OFFRE DE M. P. N. BRETON QU'APRES AVOIR OBTENU CERTAINS RENSEIGNEMENTS

Les commissaires font rapport au conseil qu'ils ne peuvent rien commander au sujet de l'offre faite par M. P. N. Breton du terrain situé rue DeMontigny, entre les rues Saint-André et Saint-Timothée, avant de savoir si c'est l'intention du conseil d'avoir une ou plusieurs bibliothèques, que M. le Bâtonnier Bissillon a faite en 1910 au Barreau de Paris.

Je vous prie d'agréer, M. le Bâtonnier et honoré confrère, avec les assurances de ma haute considération, mes sentiments les meilleurs de confraternité.

Le Bâtonnier de l'Ordre, LABORI.

Le président de l'Association, M. Kellogg, est actuellement en Angleterre, ayant été chargé par le Conseil de l'Association d'aller en personne inviter Lord Halsand, grand chancelier et de revenir par Paris, confirmer à M. Labori l'invitation du Barreau de Montréal.

Le nom de ce navire australien

Londres, 24. — Bien qu'on ait dit que le nom du nouveau navire de guerre de l'Australie serait Canberra, on prétend maintenant que c'est une fausse nouvelle et que le véritable nom sera annoncé au mois de mars, le 12.

Diaz a dit que le gouvernement provisoire se compose d'hommes énergiques tels que son neveu qui a une longue expérience des affaires et qui comprend quelle importance il faut accorder à la suppression du brigandage et des meurtres. Il ne croit pas que les Etats-Unis veuillent intervenir, car ils savent que le gouvernement tient à rester en bons termes avec eux. Il ne retournera lui-même au Mexique que lorsque la paix sera complètement rétablie parce qu'il ne veut pas que l'on voie des signes d'agitation dans son retour au Mexique.

LE DOCTEUR TUPPER AU MEXIQUE

(Service particulier)

El Paso, 24. — Le docteur Henry Allen Tupper, commissaire de l'International Peace Forum, est parti d'ici aujourd'hui pour la ville de Mexico. Le docteur Tupper aura une conférence avec Pedro Lascurain, ministre des affaires étrangères, dans l'ancien cabinet de Madero et vice-président de la Peace Forum. Il ne traitera pas avec les adversaires de Diaz qui sont actuellement maîtres de la capitale.

ERNESTO MADERO

(Service particulier)

Vera Cruz, 24. — Ernesto Madero, qui était ministre des finances dans le cabinet Madero, est arrivé ici, avec sa famille dans un wagon spécial, à 8 heures 30 ce matin. Il s'embarkera probablement cet après-midi sur le canonier cubain "Cuba". Tout est tranquille ici.

L'ETAT DE SONORA SUIVRA-T-IL LA POLITIQUE DU GENERAL HUERTA?

Hermosillo, Sonora, Mex., 24. — Indignés de l'assassinat de Madero et de Suarez, dont ils avaient épousé la cause, les membres du congrès de l'Etat de Sonora, réunis en session spéciale, ont discuté l'idée d'une rébellion contre le général Huerta, président provisoire du Mexique.

D'après la séance d'hier soir, il apparaît que Sonora ne pourrait se déclarer Etat rebelle sans opposition; mais qu'il refuserait certainement de prendre parti pour Huerta et Diaz, si le président actuel avait nommé comme gouverneur général Manuel Mascareñas, Jr., ancien intendant de Salazar, qui est très haï des habitants de Sonora.

Antonio Rojas, un des chefs des rebelles, vient d'arriver avec un corps d'insurgés, dans l'intention d'aider probablement cet Etat à se séparer de la république. Rojas, paraît-il, voudrait fonder une nouvelle république qui comprendrait les Etats de Sonora et Chihuahua.

Rome, 24. — Le Pape a appris ce matin seulement l'assassinat de Francisco I Madero et de Jose Pino Suarez, les président et vice-président déposés du Mexique. Sa Sainteté est profondément affectée.

Au Vatican on fait remarquer que les troubles au Mexique sont le résultat de la séparation complète entre l'Eglise et l'Etat.

Deux grèves éclatent ce matin à Montréal

Quarante-huit ouvriers de la Canadian Rubber Company, rue Notre-Dame, se sont mis en grève ce matin, parce que samedi la Compagnie a engagé, dans le département de "calenders", un ouvrier que les camarades ont déclaré incompetent. Ce matin les 48 hommes employés dans le même département ne sont pas retournés au travail. Ils se sont réunis rue Saint-Laurent et ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'autre grief contre la compagnie, mais qu'ils ne consentiraient à aucun prix à travailler en la compagnie d'ouvriers incompetents.

Samedi un léger différend est survenu entre les ouvriers de la Ediplex Umbrella Company, 41 Latour et leurs patrons. Cependant à la suite d'une conférence sur le ton amical, où les ouvriers ont exposé leurs griefs et ont obtenu gain de cause, ils sont tous retournés au travail, ce matin.

A propos d'une élection municipale

Nous recevons de M. A. Bellemare, député, la lettre suivante :
Saint-Paulin, Québec, 24 février 1913. — Je tiens à avertir publiquement les électeurs municipaux de Saint-Paulin que je ne veux et ne prends aucune part à l'élection municipale qui se fait actuellement dans la paroisse. Je laisse mes amis libres de voter comme ils le voudront.

(Signé) A. BELLEMARE, M.P.

Les expropriations

Les commissaires recommandent au conseil l'expropriation du boulevard Saint-Joseph jusqu'à l'avenue Papineau. Les propriétés qu'il faudra acheter sont évaluées par la Ville à \$733,000.

Ils recommandent aussi d'accepter différentes offres pour l'expropriation de la rue Sherbrooke dans l'Est. Il leur est offert vingt-neuf propriétés, au coût total de \$65,000.

Les échevins ne veulent pas prendre la responsabilité de ces achats et ils laisseront ces rapports sur la table. L'échevin L. A. Lapointe dit que c'est un retour aux méthodes tant critiquées d'autrefois. Les échevins trouvent ces prix trop élevés.

Nouvelles nominations

Les commissaires ont nommé M. E. H. Therrien chef de l'inspection des tramways. A part cette nomination, ils en ont fait quatre-vingt quatre autres, ce qui comprend les commissaires, etc.

Cet après-midi ont lieu les examens pour les positions d'ingénieurs; il y a neuf candidats.

Le découvreur du Pole Sud donne une interview au "Devoir". — L'explorateur déclare que l'Arctique que le gouvernement canadien a transformé en phare flottant pourrait servir à une expédition polaire

AMUNDSEN FAIT UN RECIT INTERESSANT DE SES AUDACIEUSES PEREGRINATIONS

Le capitaine Roald Amundsen, l'explorateur norvégien qui a découvert le pôle sud, est arrivé ce matin à Montréal et a pris ses appartements à l'hôtel Ritz-Carlton. A une heure il était l'hôte du principal, le chef des facultés de McGill au club Mont-Royal. Ce soir, il donnera une conférence à la salle Windsor sur ses explorations au pôle Sud.

Notre représentant a causé quelques minutes avec le capitaine Amundsen ce matin.

Ce n'est pas sa première visite dans notre pays. Il y vint en 1890 mais ne visita que Québec.

La découverte du pôle par le volontiers de ses expéditions, mais il insiste surtout sur le sort du malheureux Scott, qu'il ne connaît pas; mais avec qui il a correspondu. D'après M. Amundsen, Scott et ses compagnons sont morts de sorbit. Cette maladie est causée par la corruption des vivres. "C'est ce à quoi il faut faire la plus attention, dit-il. Ainsi, j'entreprendrai une expédition au pôle Nord en juin 1914. Eh bien ! mes provisions sont prêtes. Il importe qu'ils se conservent indéfiniment. Nous apportons de la viande séchée, des biscuits, du chocolat et du lait condensé.

Nous n'avons besoin de rien autre. Nous mangeons aussi du steak de chien, ce qui n'est pas mauvais du tout.

"Encore une fois, je suis convaincu que le malheureux Scott est mort pour avoir mangé des vivres mal conservés. Pas un homme ne saurait survivre au scorbut, dans les régions polaires.

"J'ai été sur le point de rencontrer Scott. Nous n'avons été éloignés d'un moment, donné, que de cent vingt ou cent trente milles. Je remontaï et il descendait. C'est en juin 1910 que Scott partit pour le pôle.

En souriant, le capitaine nous parle des dangers auxquels les explorateurs sont exposés. Dans les régions arctiques, ils ont un grand nombre de montagnes à gravir et ils doivent éviter les nombreuses crevasses qui se forment constamment. Un homme qui y tombe ne revient plus. Au pôle Nord, c'est différent. Il n'y a pas de montagnes, mais le mouvement constant des glaces est à craindre, car ces glaces se meuvent en tout sens et nous sommes exposés à nous noyer.

"Je partirai sur le "Fram", le navire qui m'a servi pour ma dernière expédition. A propos, votre vaisseau canadien l'"Arctic", est le seul avec le mien qui puisse faire le voyage. C'est dommage que votre gouvernement l'ait changé en phare-flottant."

Le capitaine Amundsen paraît âgé d'une cinquantaine d'années. Il parle plusieurs langues, est très affable et excellent causeur.

LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT

Paris, 24. — A la salle Wagram, sous la présidence de Monseigneur Amette, cardinal-archevêque de Paris, et en présence de trois évêques, six mille catholiques se sont réunis pour demander la liberté de l'enseignement. Monseigneur Amette, au sujet du respect de la liberté de l'enseignement, dit que le parlement en votant les lois scolaires contre les catholiques, ne l'a pas observée. Il a été très applaudi.

PIE X ET LE MEXIQUE

Rome, 24. — Le Pape a appris ce matin seulement l'assassinat de Francisco I Madero et de Jose Pino Suarez, les président et vice-président déposés du Mexique. Sa Sainteté est profondément affectée.

Au Vatican on fait remarquer que les troubles au Mexique sont le résultat de la séparation complète entre l'Eglise et l'Etat.

Une motion de M. Armand Lavergne

(De notre correspondant)

Québec, 24. — M. Armand Lavergne a présenté une motion ce matin en cour supérieure pour obtenir certains détails sur certains allégés contenus dans le plaidoyer de M. Sévigny. M. Lavergne demandait qu'il soit spécifié quand, où et à qui il a demandé la position d'avocat de la commission du Havre, un portefeuille de ministre ou de gros commerçant.

Une procession de grévistes

Boston, 24. — Près de trois milliers de tailleurs en grève, se sont proménés à travers le quartier des affaires aujourd'hui, pour célébrer le retour à l'ouvrage de milliers de leurs collègues. Les patrons ont consenti d'accorder les demandes qu'ils avaient faites. Des troupes avaient été apostées dans le voisinage des manufactures dont les patrons ont refusé jusqu'à ce jour, depuis quatre semaines que la grève est commencée, d'accéder aux réclamations des grévistes. Plus de cinq mille tailleurs s'étaient mis en grève quand l'ordre des chefs de file leur fut transmis. Depuis, cinquante compagnies ont dû baisser pavillon devant l'insistance des tailleurs.

Ils perdent leur licence

Québec, 24. — La Cour Supérieure a maintenu ce matin le bref de certification pris contre la décision des commissaires de licences qui ont accordé les licences de M. M. Zoël Gagnon et A. Breton, malgré l'opposition de la majorité des électeurs de l'arrondissement. La décision des commissaires et la confirmation des deux certificats ont été annulés. En conséquence les restaurateurs mis en cause perdent leur licence sans avoir droit à la compensation de \$3,000.